

LA MÉTÉO

(117e jour de l'année)
 Nuageux: 9 à 0 C
 Lever du soleil: 5h43
 Coucher du soleil: 19h47
 Demain: variable.
 Détail: page B-9

la tribune

INDEX

Arts: page A-12
 Carrières et professions: page A-5
 Décès: page C-8
 De tout et de tous: page B-6
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-4
 Spécial Agriculture: page D-1
 Sports: page B-8
 Vivre en 88: page B-4

En retardant l'annonce du contrat d'entretien des Airbus à Canadair

Mulroney trompe les Manitobains

... accuse l'Opposition

par Guy TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Libéraux et néo-démocrates ont accusé hier le gouvernement fédéral de manipuler l'électorat manitobain, qui se rend aux urnes aujourd'hui, et de vouloir lui faire revivre "le cauchemar des CF-18".

Selon des informations qui ont circulé en fin de semaine au Manitoba, Air Canada aurait décidé depuis plus de trois semaines de se doter d'avions Airbus et d'en confier l'entretien à Canadair, à Montréal, plutôt qu'à Bristol Aerospace.

Soumise à des pressions politiques, la société d'État aurait accepté de retarder l'annonce de sa décision. Aux Communes, le chef libéral John Turner a repris ces informations à son compte et reproché au gouvernement d'être intervenu auprès d'Air Canada, à la demande du chef conservateur manitobain Gary Filmon, afin que la société d'État attende l'issue des élections manitobaines avant de rendre publique sa décision.

Cette initiative était destinée, soupçonne M. Turner, à ne pas compromettre les chances de succès électoraux de M. Filmon, que tous les sondages donnent gagnant.

Les conservateurs, a dit M. Turner, "veulent tromper la population manitobaine comme ils l'ont trompée au sujet des CF-18". L'Ouest canadien s'est senti trahi il y a deux ans lorsque le gouvernement Mulroney a annoncé que l'entretien de ses nouveaux avions chasseurs serait confié à Canadair, même si Bristol avait présenté une meilleure soumission.

Pour le député libéral Brian Tobin, le gouvernement s'apprete à faire revivre à l'Ouest "le cauchemar des CF-18".

Contre-attaque

Acculé au pied du mur, le vice-premier ministre Don Mazankowski a contre-attaqué en accusant M. Turner de "poser un dernier geste de désespoir" dans le but de donner un coup de pouce politique à la leader libérale du Manitoba, Mme Sharon Carstairs, dont le parti pourrait former l'opposition officielle dans la prochaine législature.

M. Mazankowski s'est pour le reste borné à répéter que la décision d'Air Canada d'acheter ou non des Airbus appartenait entièrement à la société d'État. Le gouvernement, a-t-il dit, n'a pas à intervenir.

À l'extérieur de la Chambre, le premier ministre Brian Mulroney a laissé entendre que l'opposition cherchait à créer les libéraux entre le Québec et le Manitoba sur cette question risquant de nuire à leur crédibilité. "Les Québécois, a dit le premier ministre, de-



À l'extérieur de la Chambre, le premier ministre Brian Mulroney a laissé entendre que l'opposition cherchait à créer les libéraux entre le Québec et le Manitoba sur la question du centre d'entretien d'Air Canada à Winnipeg risquant de nuire à leur crédibilité. "Les Québécois, a dit le premier ministre, devraient se poser certaines questions" au sujet du Parti libéral.

vraient se poser certaines questions" au sujet du Parti libéral.

Un député néo-démocrate de l'Ouest, M. Les Benjamin, a indiqué de son côté avoir appris d'un représentant de Boeing à Seattle, dans l'État de Washington, que l'entreprise avait retiré le 30 mars dernier son offre de vente d'avions à Air Canada. Il a demandé à

M. Mazankowski, mais en vain, de donner l'assurance que Winnipeg recevrait sa juste part des contrats d'entretien des nouveaux avions.

Plus tôt ce mois-ci, Air Canada affirmait être toujours en négociations avec Boeing, Airbus et McDonnell Douglas dans le but de renouveler sa flotte vieillissante de Boeing 727.

Les Flames K.-O. B10

Les pluies acides menacent la côte est des États-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les pluies acides, principal sujet de désaccord entre les gouvernements américain et canadien, constituent une menace grave pour la côte est des États-Unis, affirme un rapport publié hier par le Fonds de défense de l'environnement.

Selon ce rapport, publié à la veille de l'arrivée en visite officielle à Washington du premier ministre canadien Brian Mulroney, les pluies acides sont une des principales sources de pollution et de déclin de la vie marine dans les estuaires de la côte atlantique, avec les engrais et les déchets industriels.

Une étude effectuée dans la baie de Chesapeake indique que les composés azotés polluant les eaux proviennent à 34 pour cent des engrais utilisés dans les terres voisines, à 25 pour cent des pluies acides et à 23 pour cent des déchets industriels et des ordures municipales, précise le rapport. Il ajoute que 154.000 tonnes de composés azotés sont déversés chaque année dans la baie.

Les pluies acides contribuent également à la pollution de la baie du Delaware, du détroit de Pimlico en Caroline du Nord, du détroit de Long Island et de la baie de New York, ajoute le rapport.

Selon le Fonds pour la défense de l'environnement, les composés azotés déversés dans les baies stimulent la croissance de certaines algues. Celles-ci consomment alors une plus grande part de l'oxygène contenu dans l'eau, freinant en conséquence le développement des autres plantes aquatiques et des animaux marins.

Les pluies acides font également chaque année des dégâts substantiels dans les forêts canadiennes et Ottawa reproche à Washington de ne pas avoir tenu ses engagements de réduire les émissions polluantes de l'industrie. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a confirmé hier que ce problème sera l'un des principaux sujets abordés demain par M. Mulroney lors de ses entretiens avec le président Ronald Reagan.

Plusieurs mouvements écologistes américains entendent pour leur part profiter de la visite du premier ministre cana-

dien pour attirer l'attention de l'administration sur les dégâts causés par les pluies acides.

Trudeau pointé du doigt

Le premier ministre Brian Mulroney a accusé son prédécesseur Pierre Trudeau, hier aux Communes, d'être partiellement responsable de la difficulté qu'il éprouve actuellement à convaincre le président Reagan de conclure un accord sur la réduction des pluies acides.

"J'ai peut-être tort, a déclaré M. Mulroney, mais j'ai parcouru le dernier discours prononcé par un premier ministre du Canada au Congrès américain et les mots "pluies acides" ne s'y trouvent pas."

Dans son allocution au Congrès, en 1977, M. Trudeau a tout spécialement parlé de la menace à l'unité canadienne posée par l'élection du Parti québécois, un an plus tôt. M. Reagan est devenu président en 1981.

MM. Reagan et Mulroney tiennent depuis quelques années un sommet annuel, où ils discutent de sujets variés intéressant les deux pays. À Washington, demain, M. Mulroney deviendra le deuxième premier ministre canadien à s'adresser au Congrès.

En plus des pluies acides, il sera question de libre-échange, de défense, de relations Est-Ouest et de l'Amérique centrale.

M. Mulroney a admis, hier, que les chances de faire avancer quelque peu le dossier des pluies acides sont "tout simplement minimales", avant l'élection d'un nouveau président aux États-Unis, en janvier prochain.

Le premier ministre n'en a pas moins promis de continuer à exercer des pressions auprès de M. Reagan et du Congrès pour réduire les émissions, qui "détruisent aveuglément l'environnement au Canada et aux États-Unis".

Le budget Lévesque, le secret le mieux gardé

MONTREAL (PC) — Le secret le mieux gardé n'est pas celui que les publicitaires prétendent. Le fameux secret de la Labatt bleue et celui du caramel dans la Caramilk ne sont rien comparativement au mystère qui entoure la préparation du prochain budget du gouvernement Bourassa.

Encore terrorisé par la fuite qui, le 30 avril 1987, le forçait à présenter de façon précipitée son budget, le ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, rivalise en effet de prodiges ces jours-ci avec tous les experts en secrets. Ce nouveau budget, qui sera le plus important produit sous le gouvernement actuel, tombera à l'heure dite, a-t-il déclaré. Pas avant.

Les mesures de sécurité mises en place rue Saint-Louis, dans l'ancien Palais de justice de Québec où loge maintenant le ministère des Finances, sont ainsi sans précédent. Dans cet édifice, on vit depuis deux mois à l'heure des contrôles policiers et des déshicheteuses. Tout est secret, même la date de présentation de ce budget, question d'éviter toute tentation aux journalistes trop fouteurs.

Policiers de la SQ

La fuite de l'an dernier, qui était sans précédent par son envergure, a provoqué en fait une révision en profondeur des règles de sécurité, conviend-on au ministère des Finances où on aborde le sujet avec la plus grande discrétion. Faute d'identifier un coupable, l'enquête policière menée durant six mois à la suite de cet incident a permis de réaliser que le système

en place avait besoin d'être resserré.

Le premier changement à survenir a été de confier aux policiers de la SQ la responsabilité du nouveau dispositif dans tous ses aspects. Ainsi, ils sont présents rue Saint-Louis depuis déjà plusieurs semaines. Prenant la place des policiers de l'Assemblée nationale qui avaient auparavant cette responsabilité, ce sont eux qui contrôlent les allées et venues de tout le monde. Pour avoir accès à l'édifice, une première identification est obligatoire pour tous les employés et visiteurs et pour pénétrer dans le "périmètre névralgique" où se prépare le budget, une autre identification est nécessaire. Celle-là n'est délivrée qu'aux quelque 40 employés qui travaillent à la préparation du budget, lesquels ont été assermentés et ont été l'objet d'une enquête de sécurité.

Un deuxième changement a consisté à circonscrire toute la préparation du budget dans ce "périmètre névralgique". C'est là que les économistes et les fiscalistes du ministère se livrent à leurs savants calculs sur les différents scénarios qu'ils présentent. C'est là aussi que se déroulent les discussions entre les fonctionnaires et le ministre.

"Ivan le terrible" condamné à mort



Entouré de policiers, John Ivan Demjanjuk vient d'être condamné à la pendaison par une cour d'Israël après avoir été reconnu coupable de l'extermination de nombreux juifs durant la guerre 39-45.

JÉRUSALEM (d'après AFP et PC) — Après 14 mois de procès, le tribunal de Jérusalem a condamné, hier, à la peine de mort par pendaison John Demjanjuk reconnu coupable de "crimes contre l'humanité", de "crimes contre le peuple juif" et de "crimes de guerre".

Les avocats de John Demjanjuk ont annoncé leur intention de faire appel de la sentence devant la Cour suprême israélienne. Aux termes du verdict prononcé lundi dernier par les trois juges, John Demjanjuk est bien "Ivan le terrible", un des bourreaux du camp de la mort nazi de Treblinka, Pologne, où plus de 800.000 juifs ont été exterminés durant la Deuxième Guerre mondiale.

L'annonce de la sentence, hier, a provoqué des cris de joie et des danses du public présent dans la salle d'audiences.

Adolf Eichman, un des responsables de la "solution finale" contre les juifs a été pendu le 31 mai 1962. C'est le seul cas où la peine capitale a été appliquée en Israël.

Avec la condamnation à la peine de mort contre John Demjanjuk, "tous les commandants de camps de concentration nazis encore vivants auront été condamnés", a déclaré le directeur du Centre de documentation juive à Vienne, M. Simon Wiesenthal.

Ukrainiens choqués

La communauté ukrainienne de Cleveland (Ohio), où vivait John Demjanjuk avant d'être extradé en Israël, a réagi avec véhémence hier contre sa condamnation.

"C'est une parodie de justice",

a déclaré le révérend John Bruchok, de l'église orthodoxe ukrainienne Sainte-Marie, qui avait rencontré John Demjanjuk peu avant qu'il soit envoyé en Israël. "J'ai alors vu un homme doux qui était effrayé. C'est un innocent qui va être exécuté", a-t-il ajouté.

Le révérend John Nakonachny, prêtre de la paroisse Saint-Vladimir de la famille de Demjanjuk a déclaré quant à lui que "l'opinion unanime de la communauté depuis le début est que Demjanjuk est innocent".

Mme Mary Dackiewicz, une responsable d'un fonds spécial pour la défense d'Ivan Demjanjuk a précisé que les propositions d'aide affluaient depuis l'annonce du verdict. "Il y a beaucoup d'appels téléphoniques de gens qui sont scandalisés de ce qui arrive", a-t-elle affirmé.

Localement, le verdict a également réveillé certains antagonismes, l'église Saint-Vladimir ayant été maculée et des organisations juives ayant reçu des appels menaçants.

Par ailleurs, l'ancien avocat d'Ivan Demjanjuk pendant la procédure d'extradition et au début du procès, M. Mark O'Connor, pense que Demjanjuk ne sera pas exécuté. "Tant qu'il y aura des doutes (sur l'identité), je ne vois pas comment une cour peut s'en accommoder".

Le président du Congrès juif mondial, M. Edgar M. Bronfman, n'est pas surpris de la condamnation à la peine de mort hier de John Ivan Demjanjuk, reconnu comme criminel nazi par un tribunal d'Israël.

"Je ne suis pas étonné de la décision des trois juges", a déclaré M. Bronfman.

CONSULTEZ LES PAGES D1 À D12
 DU JOURNAL LA TRIBUNE, CONSACRÉES À L'AGRICULTURE ET À L'HORTICULTURE.

Côté condamné à 13 ans de prison

SHERBROOKE — "On va vous montrer ce que c'est un psychopathe quand je vais sortir", a annoncé hier François Côté, âgé de 28 ans, après avoir été condamné à des peines totalisant 13 ans de pénitencier.

Il a encouru ce châtiment pour un vol à main armée perpétré le 18 juin à Ste-Foy, le vol qualifié de la voiture et la séquestration d'une préposée à la maison de transition La Traversée le 19 juin à Sherbrooke, utilisation d'un revolver de calibre .32, complot pour un vol à une succursale banque le 22 juin à Sawyerville et possession illégale d'une arme de poing à St-Isidore d'Auckland.

Cette peine de 13 ans sera consécutive à celles de 11 ans qui lui avaient été imposées à l'été 1981.

Côté a reçu cette sentence du juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix.

Le tribunal avait tenu compte des antécédents du prévenu, de rapports médicaux, de sa dangerosité et de la protection de la société.

Côté, qui n'a connu que trois mois de liberté depuis l'âge de 18 ans, est hypothéqué d'un casier pour tentatives de meurtre en 1979 et 1981, vol à main armée et utilisation d'arme.

Un rapport médical laisse entendre qu'il a une personnalité psychopathe.

Le ministère public avait représenté que le prévenu a été impliqué dans une prise d'otage au pénitencier et avait tenté de se sauver du bain et de la prison.

Le procureur Michel Ayotte a recommandé une sentence consécutive de 11 ans.

Côté avait lui-même réclamé l'indulgence en relatant qu'il a vécu une enfance difficile, n'est pas un homme dangereux et désirait être traité.

Pendant que le juge prononçait sa sentence, il balayait du regard la salle d'audience qui était remplie de personnes intéressées dans d'autres causes.

C'est à la suite de cela que le condamné a parlé qu'il était pour montrer ce qu'est un psychopathe.

L'enquête en cautionnement des parents et du grand-père se poursuivra aujourd'hui

SHERBROOKE — Le magistrat Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a entrepris vers 16 heures, hier, l'enquête pour la remise en liberté provisoire des parents et du grand-père paternel qui sont inculpés de voies de fait à l'égard d'une fillette de sept ans le 18 février.

Il avait auparavant accordé une motion du procureur Paul Crépeau interdisant la divulgation d'informations permettant l'identification de l'enfant et une motion du défendeur Thomas Walsh défendant la publication de la preuve à cette étape des procédures.

Le juge Desmarais poursuivra son enquête cet après-midi.

Me Walsh avait insisté pour procéder rapidement dans cette cause malgré l'encombrement du

rôle parce que ses clients sont détenus depuis jeudi après-midi.

On se rappellera que le ministère public s'oppose à la libération provisoire des prévenus.

La police avait laissé entendre vendredi que l'enfant aurait subi des brûlures.

La couronne n'a fait entendre que l'enquêteur Denis Lamontagne de la police de Magog avant l'ajournement et plusieurs personnes ont été assignées par la défense.

Assemblée générale des universités et collèges

SHERBROOKE (MR) — La prochaine assemblée générale de l'Association des universités et collèges du Canada se tiendra à Sherbrooke les 4 et 5 mai.

Le thème de l'assemblée de cette association, qui représente 85 universités et collèges canadiens, est "les universités et l'éducation continue".

Les séances de cette assemblée donneront aux recteurs l'occasion de réfléchir sur la manière dont leur établissement a réagi

jusqu'ici, face à l'éducation permanente, de se demander s'il peut aller plus loin sans dépasser sa capacité et quel rôle le recteur peut personnellement jouer pour valoriser ce secteur de la mission universitaire.

Le recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana, prononcera le discours de bienvenue, lors de l'ouverture de l'assemblée à 9 heures, le mercredi 4 mai.

L'Association des universités et collèges du Canada a son siège social à Ottawa.

Participation des élèves à des activités sportives durant les jours de classe

Appel à la coordination... non pas une interdiction de la CSCS

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "Nous avons voulu inviter les associations sportives à vérifier la date de la tenue de leurs activités pour les jeunes, non pas interdire la tenue de telles activités."

La présidente de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, Mme Caroline Paquette, a ainsi expliqué le sens d'une résolution adoptée par le conseil des commissaires pour envoyer une lettre aux associations sportives les invitant à tenir leurs activités lors des congés pédagogiques plutôt que sur temps de classe.

"C'est pour éviter les possibles exagérations de ce côté, signale Mme Paquette. Il est assez facile, dans la région, de s'entendre pour fixer les activités sportives des jeunes lors des congés et des journées pédagogiques des enseignants, compte tenu d'un calendrier scolaire unique pour l'Estrie."

de plaintes de parents à leurs commissaires de quartier, explique la présidente. Ces parents trouvaient que les enfants participant aux activités sportives régionales et nationales manquaient souvent de classe."

La Commission scolaire a aussi fait parvenir copie de cette résolution aux autres commissions scolaires de la région, à la Fédération des commissions scolaires et aux Fédération sportives de l'Estrie.

Ces lettres ont pour objectif de sensibiliser les autres milieux, dit Mme Paquette, non pas d'arriver à une interdiction aux élèves de participer aux divers événements sportifs. "Nous sommes tout à fait au courant du fait que les autres régions n'ont pas toutes le même calendrier scolaire que nous; notre souci est d'amener les intéressés à une planification en fonction des jours de classe quand c'est possible. Les jeunes pourront, comme c'est le cas présentement, participer aux événements sportifs à l'extérieur."

Nicole Houde, qui a appuyé cette résolution, la lettre du conseil des commissaires est un appel à la coordination, non pas une interdiction.



Caroline Paquette

La responsabilité première de la CSCS, dit-elle, est la réussite scolaire. C'est le souci des parents qui nous ont parlé du sujet et c'est le nôtre.

"Nous croyons qu'en échangeant sur ce sujet, on pourra probablement améliorer la situation. C'est la raison de la lettre envoyée aux diverses instances concernées. Nous avons voulu sensibiliser les personnes concernées, non pas les empêcher de planifier des activités."

Selon Mme Houde, le conseil des commissaires estime très importantes les activités sportives, comme les activités culturelles et intellectuelles d'ailleurs, auxquelles les jeunes sont conviés. Ce sont nos futures étoiles qui font la région et nous en sommes conscients, dit-elle.

Il suffit tout simplement de porter une attention particulière au calendrier scolaire et de fixer les activités lors des jours de congé quand c'est possible, dit-elle.

Le président du comité de parents de la CSCS, M. Claude Forgue, a révélé hier que le comité de parents a, dans une assemblée régulière, adopté une résolution appuyant la position du conseil des commissaires à ce sujet.

Absentéisme

"Le conseil des commissaires a adopté cette résolution à la suite

Coordination

Dans l'esprit de la commissaire

Une surprise n'attend pas l'autre lors de la semaine de lecture à l'école St-Joseph

SHERBROOKE (MR) — Bouffe-Tout a été retrouvé à l'école St-Joseph et ce n'est pas la dernière surprise qu'auront eue les enfants dans le cadre de l'actuelle semaine de lecture de l'école: vendredi, il y aura tirage de volumes pour les jeunes et ils ne le savent pas encore!

Enfin, ils le savent peut-être maintenant... s'ils lisent le journal. N'est-ce pas une surprise aussi agréable que de découvrir Bouffe-Tout au beau milieu de la grande salle de l'école?

Bouffe-Tout, c'est un petit être touffu venu d'une autre planète. Il a dû s'enfuir parce qu'il lisait tout ce qui lui tombait sous la main. Et sur sa planète, il est parfaitement défendu de lire. Son arrivée sur Terre "tombe" pile, surtout à l'école St-Joseph, où, justement, c'est la semaine de la lecture.

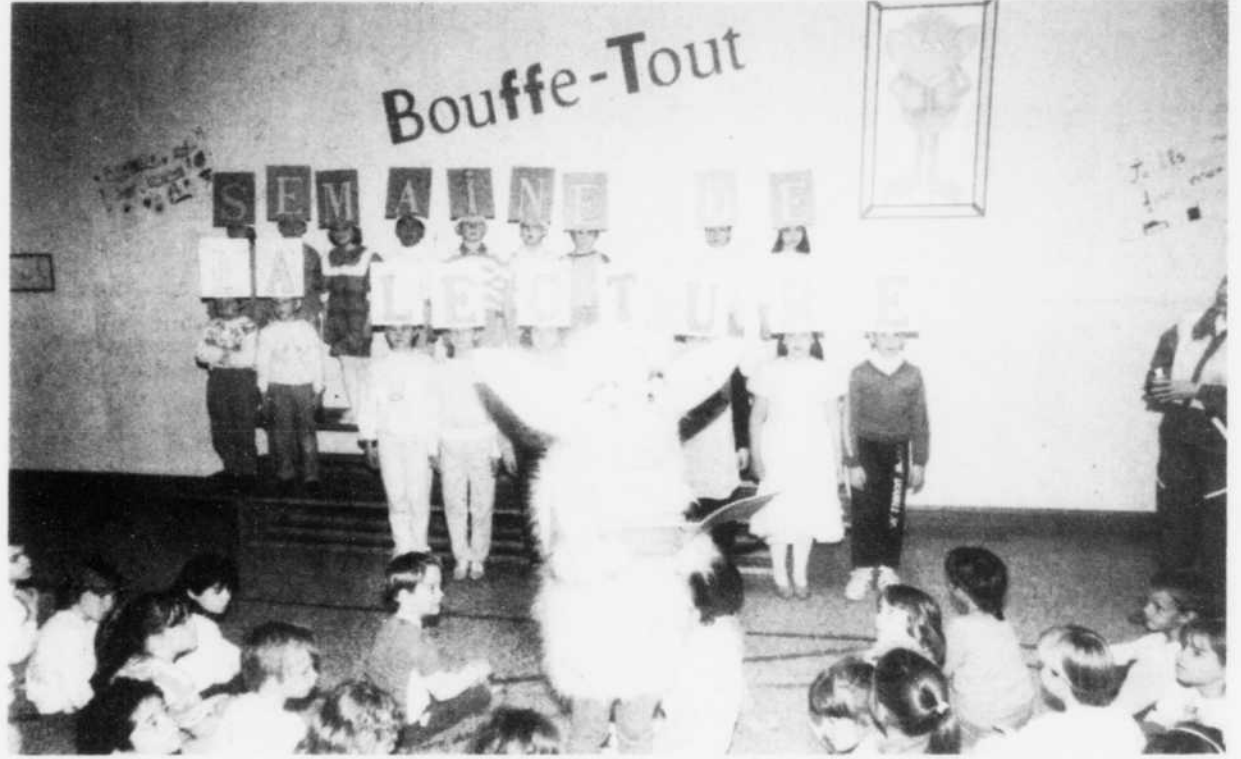
Pour les professeurs, l'événement est inouï; eux qui s'efforcent d'intégrer la lecture dans leurs activités et de donner aux jeunes le goût de lire, surtout cette semaine, alors qu'il n'y aura pas de classe pendant les 15 premières minutes de la journée, tous les jours, pour donner la chance à tous et à toutes de lire ce qu'ils aiment.

"On oublie souvent, à l'école, où la lecture est un sujet d'apprentissage et une matière évaluée, la vraie portée de la lecture: le plaisir", dit Mme Luce Fortin, professionnelle de l'école St-Joseph.

Les parents aussi se réjouiront de la présence de Bouffe-Tout au moment même où plusieurs d'entre eux se présenteront à l'école, cette semaine, pour lire devant les enfants et pour les écouter lire.

"L'impact qu'a la présence du livre dans l'environnement de l'enfant est considérable", explique Mme Hélène Marcadier, professeure de maternelle.

L'exemple que peut avoir un enfant en présence d'un adulte, parent ou professeur, savourant un volume est très important selon Mmes Fortin et Marcadier. Ainsi que l'explique Luce Fortin, l'enfant qui voit ses parents avec un volume à la main a un modèle



(Photo: La Tribune par Stéphanie Lemire)

Bouffe-Tout, un être sympathique qui s'est enfui de sa planète parce qu'il y était défendu de lire, est apparu soudain à l'école St-Joseph, où se tient actuellement la semaine de la lecture.

sous les yeux et il sera davantage porté vers la lecture.

L'atmosphère sera parfaite: musique douce à l'entrée et à la sortie de l'école, bougies allumées pendant les 15 minutes de lecture du matin... et Bouffe-Tout, bien sûr, qui sera dans les parages.

Les professeurs proposeront aussi diverses activités spéciales, comme des échanges entre classes et des jeux éducatifs divers ayant trait à la lecture.

Les dons de volumes de vendredi sont une grâce de Mme Thérèse Naaman, professeure de maternelle de l'école.

Cette expérience est le fruit d'un travail de préparation et de sensibilisation de plus d'un an, révèle Mme Hélène Marcadier.

Plusieurs activités des derniers mois ont même intégré l'aspect lecture, y compris le carnaval de l'école. L'activité connaîtra aussi son prolongement l'an prochain.

L'idée du petit Bouffe-Tout a

été conçue par Mme Huberte Grégoire, pour donner au projet cette atmosphère de rêve qui permet d'émerveiller les jeunes. L'école St-Joseph est une école primaire de premier cycle.

Bingo la tribune
2-500

2e MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **SAMEDI, le 23 avril 1988:**
N-45, B-15, B-6, G-48, O-71, i-18, i-28

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **LUNDI, le 25 avril 1988:**
O-72, G-59, i-16, O-70, O-64, i-27, O-73

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MARDI, le 26 avril 1988:**
B-5, N-38, i-23, O-69, B-1, G-54, B-8

Les gagnants doivent appeler à **564-5470**

Bingo la tribune
3-300

2e MARATHON — CARTE JAUNE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **SAMEDI, le 23 avril 1988:**
i-19, i-26, N-36, B-12, G-51, O-66

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **LUNDI, le 25 avril 1988:**
B-11, N-33, N-39, O-68, i-20

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **MARDI, le 26 avril 1988:**
N-34, i-30, G-48, O-74

Les gagnants doivent appeler à: **564-5470**

Maraudage chez les infirmières

SHERBROOKE (GF) — La Fédération des syndicats des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec vient de déposer quelques requêtes en accréditation, notamment en vue de représenter les infirmières auxiliaires du Centre hospitalier de Mégantic et de la Maison Paternelle, un centre d'accueil de l'endroit.

En fait, expliquent le président de la fédération, M. Jean-Yves Veilleux, et la présidente du syndicat à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Mme Lucie St-Cyr, la fédération aborde très agressivement la présente période de maraudage.

Depuis le 5 avril et jusqu'au 5 mai se déroule la période de maraudage dans le secteur hospita-

lier où les contrats de travail arrivent à échéance à la fin de décembre. Durant cette période, les syndicats rivalisent de tactiques afin d'obtenir la représentation des travailleurs.

Chez les infirmières auxiliaires, explique Mme St-Cyr, une grande partie, environ 8.000, sont représentées par des syndicats CSN regroupés dans la Fédération des affaires sociales (FAS). Puis, vient sa fédération avec 3.000 membres. Et, ensuite, la FTQ, la CSD et autres groupements.

La fédération, note M. Veilleux, se croit en mesure de penser pouvoir regrouper 5.000 personnes environ après ce présent maraudage.

Un syndicat dénonce la Semaine des secrétaires

SHERBROOKE (GF) — La Semaine des secrétaires qui se déroule depuis hier et jusqu'à vendredi, est dénoncée par les membres de l'exécutif du Syndicat du personnel de soutien du Collège de Sherbrooke.

"Pour nous, c'est plutôt la Semaine des fleuristes et des restaurateurs... En fait, une opération purement commerciale dont certains patrons profitent pour se donner une bonne conscience", écrit Mme Lise Fréchette, secrétaire, au nom de l'exécutif du syndicat.

Elle poursuit en soulignant que cette semaine devrait plutôt être

une occasion de souligner le "caractère essentiel du personnel de soutien dont fait partie le personnel de secrétariat."

"Que ce soit dans le secteur public ou privé, rajoute Mme Fréchette, le personnel de soutien se retrouve au bas de la pyramide, tant au niveau salarial que professionnel. Bien que notre travail s'effectue dans l'ombre, cela ne veut pas dire pour autant que nous ne sommes pas des intervenants valables et essentiels."

Que serait un Cegep sans secrétaire, concierge ou technicien, s'interroge-t-elle?

"Que notre travail soit reconnu à tous les jours, voilà ce que nous désirons."

carnet

Depuis qu'il est revenu du Japon, Lionel Lessard ne cesse de parler à qui veut l'entendre des qualités du pays du Soleil levant...

— O —

Daniel Voyer a tellement forcé pour le Canadien qu'il a perdu une dizaine de livres au cours du week-end...

— O —

Michel Lamoureux a usé prématurément une paire d'espadrilles en effectuant un tour de bicyclette, et ce n'était pas en montant une côte, bien au contraire...

— O —

Richard Sévigny a bien l'intention de demander des comptes à tous ceux qui ont osé douter de la valeur des Bruins...

— O —

Paul Larochelle a pu constater que l'hiver était bien loin d'être fini, quand on lui a livré un bon voyage de neige à la

King wellington
REDIGEE COLLABORATION

porte de sa résidence, une gracieuseté d'un groupe "d'amis"...

— O —

Lors d'un grand tournoi de hockey familial en fin de semaine, il y avait tellement de Vaillancourt inscrits dans les équipes qu'il a fallu en éliminer avant même les éliminatoires. Et celui qui répand cette rumeur, ce n'est pas Marc, un des plus beaux.

Qu'importe les compteurs d'eau si le Canadien vient à perdre contre les Bruins!

La Quotidienne
527-0298

Depuis trois générations

J.A. Robert Ltée
Fournure

Bien entreposées, vos fournitures resteront belles et fideles de longues années

Nettoyage à 25¢ Jusqu'au 1er mai.

Bienvenue aux nouveaux clients

1084, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1S2

ENTREPOSAGE
Cueillette sans frais
562-4006

Partie de la rue Meilleur fermée

SHERBROOKE (FG) — La rue Meilleur, dans le quartier Nord de Sherbrooke, sera bientôt fermée à la hauteur de la rue Gaultier, selon une décision que le conseil municipal a adoptée sur division, hier soir.

Le conseiller Jacques Jubinville s'est en effet retrouvé isolé à l'issue du vote qu'il a demandé sur le sujet. Il n'a pu faire fléchir ses collègues à l'effet de reporter le dossier, le temps qu'une analyse en circulation soit produite dans le secteur.

Sur ce vieux dossier piloté par le conseiller Jean Perrault, son voisin de district, Jacques Jubinville, ne s'est pas montré opposé a priori. "Je ne suis pas contre l'idée de la fermeture. Je pense que ça doit effectivement se réaliser. Mais avant cela, j'aimerais avoir les chiffres actuels sur la circulation dans le secteur, pour mieux évaluer l'impact d'une telle fermeture. Est-ce que l'on fera simplement déplacer le problème", de s'interroger Jacques Jubinville, tout en glissant que sans une telle analyse, il n'aura pas d'éléments à soumettre à ses commettants des rues Laurentie, Vaudreuil, Lauzon et autres, si ceux-ci lui demandent des explications.

Question de vol

Mais justement, devait répondre Jean Perrault, l'idée de la fermeture de la rue Meilleur ne

s'est jamais posée dans le sens de la circulation. "Le dossier doit se voir au niveau de la protection de voisinage. Ce n'est pas une question de circulation mais de vol", a-t-il rappelé, appuyé en cela par le représentant du district Centre, Jean-Yves Laflamme. "En réalité, la rue Meilleur n'aurait jamais dû déboucher sur Prospect", a-t-il dit, méritant les applaudissements de citoyens du secteur concerné présents dans la salle.

"En fait, a lancé Jean-Yves Laflamme à l'adresse de Jacques Jubinville, le dossier aurait été plus simple à régler mais le gars avant vous était plus compliqué!"

Pour sa part, Jean Perrault a relaté que, tel que le prévoit le plan des Services techniques de 1974, la rue Prospect aurait aussi dû être fermée depuis longtemps; même le secteur de M. Jubinville y gagnerait alors, devant laisser entendre le représentant du district 11.

Enfin, dans l'attente du règlement qui sera adopté pour consacrer formellement la fermeture de la rue Meilleur, les deux lots au bout de cette rue seront mis en vente sous peu. Selon Jean Perrault, le résultat de la vente compensera largement pour la dépense de 8,000 \$ requise pour la fermeture.

Et, ultérieurement, un passage piétonnier sera réalisé entre les rues Gaultier et Prospect; un montant de 12,000 \$ a déjà été retenu à cet effet à même le budget.

Ouverture de bande médiane compromise près des Tourelles

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Avant d'autoriser une ouverture de la bande médiane de la rue King ouest à Sherbrooke, pour accommoder un centre commercial, les élus municipaux désirent discuter de façon plus globale l'impact de la circulation sur cette artère majeure de communication.

Ainsi en a convenu le conseil municipal de Sherbrooke à sa réunion spéciale d'hier soir, non sans que les conseillers Jacques Jubinville et Jean Perrault soient déboutés lors du vote réclamé sur le sujet.

Ces deux conseillers ont respectivement proposé et appuyé un projet de résolution visant à autoriser l'ouverture de la bande médiane à la hauteur du centre commercial Les Tourelles; un sujet déjà discuté sous l'ancien conseil, à la séance du 4 août 1986.

L'idée consiste à aménager un refuge pour les automobilistes qui, circulant d'ouest en est sur la rue King (vers le centre-ville par exemple), désirent se rendre sur le site des Tourelles. Présentement, ces gens doivent effectuer un virage en U plus à l'est, face au restaurant Burger King.

Cependant, le rapport des spécialistes en circulation au génie civil recommande de ne rien faire de tel. Il juge que l'ouverture de la bande médiane causerait plus de risques d'accidents que la situation actuelle, notamment par le fait que le refuge ne permettrait guère la présence de plus de deux véhicules.

Or, en période de forte affluence, tout autre véhicule addition-

nel placé en file d'attente pour tourner à gauche augmenterait les risques de collisions avec les véhicules filant tout droit. Le



Une étude globale de circulation sera réalisée avant de décider d'ouvrir la bande médiane de la rue King ouest, à la hauteur du centre commercial Les Tourelles.

rapport des ingénieurs démontre que, tant en raison de la proximité de l'intersection des rues King et Don Bosco que d'un refuge plus à l'est, une ouverture dans la bande médiane constituerait un véritable danger.

Analyses plus poussées

Aussi, face à cela, le conseiller Bernard Tanguay, appuyé notamment de Michel Carrier et de Laurier Cusseau, a estimé que la situation mérite une analyse globale plus poussée, pour évaluer l'ensemble de la problématique de la circulation sur la rue King.

Le directeur général, Roch Létourneau, a rappelé l'importance d'actions concertées pour ne pas détruire les efforts effectués ailleurs pour améliorer les déplacements sur la rue King, notamment en matière de synchronisation.

"Nous sommes là, tous autour de la table, à jouer les scientifiques, mais nous avons une mise en garde de nos spécialistes. Le dossier n'est tout de même pas à ce point urgent qu'il n'est pas possible de le retirer un certain temps pour nous permettre de pousser nos analyses", a lancé avec vigueur Bernard Tanguay.

Le vote qui a suivi lui a donné raison, alors que Jacques Jubinville et Jean Perrault ont vu leur projet de résolution repoussé. Jacques Jubinville, qui venait quelques minutes plus tôt de mordre la poussière dans le dossier de la rue Meilleur, a même échappé: "Ce n'est pas mon soir de chance. J'étais à Québec aujourd'hui et je me demande s'il n'aurait pas mieux valu que j'y reste!"

Les incitations à contester les cas douteux minent la loi sur les accidents de travail

— Louis Laberge

SHERBROOKE (GF) — La Loi 42 sur les accidents de travail et les maladies professionnelles répond à certaines aspirations syndicales mais les nouvelles directives et les encouragements aux patrons de contester les "cas douteux" sont en voie de miner les avantages.

Tel est le constat que dresse le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, alors qu'il s'adressait, hier soir, à Sherbrooke, à une cinquantaine de membres du Comité de défense des travailleurs accidentés CTE-FTQ.

Présent en région dans le cadre de la réunion du Conseil général de la FTQ, une instance nationale regroupant plus de 125 directeurs ou directrices provenant de différents syndicats FTQ, de même que des conseils de travail de différentes régions, M. Laberge était appelé à faire le bilan des trois premières années de la Loi 42.

"Ca va pas très bien", dit M. Laberge.

Il explique que le retard à l'étape de la révision est maintenant d'une année. "Ca, ça n'a pas d'allure... Ce qui en a encore moins, c'est le retard d'une année et demie que l'on accuse maintenant à la Commission d'appel."

A ce sujet, M. Laberge souligne

l'embauche d'une vingtaine de nouveaux commissaires; mais il doute d'une amélioration sensible de la situation compte tenu du nombre de commissaires incompetents et illettrés et du nombre accru de causes contestées et aboutissant en appel.

Le président de la FTQ a fait ressortir l'injustice voulant que le rapport du médecin traitant soit contesté par un spécialiste qui, en arbitrage médical, aura davantage d'oreille auprès de l'arbitre qui ne voit même pas l'accidenté. Que ce dernier se défende à son tour par le témoignage d'un spécialiste lui coûtera "un bras".

"On me dit qu'une expertise coûte 700 \$. Que le témoignage d'un spécialiste dont on retient les services durant une journée, coûte 1,500 \$. Une demi-journée, 750 \$. Y a pas un travailleur, ni même un syndicat qui peut se payer cela", a expliqué M. Laberge.

Il a conclu en soulignant que "si les rapports d'accidents ont diminué pour la première fois, tant mieux. C'est possible... Et on m'assure que ce n'est pas parce que la CSST va en appel partout. Peut-être que la formation et la prévention, dans les endroits où on en fait, portent fruits."

Reste, dit-il, à investir encore davantage en prévention.

1 million \$ à l'Université pour réduire son déficit

SHERBROOKE (MR) — L'Université de Sherbrooke recevra près de 1 million \$ pour résorber partiellement son déficit accumulé, lorsqu'elle présentera son plan de résorption de 1988-1989.

C'est ce qu'a annoncé le député de Sherbrooke, M. André-J. Hamel.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a adopté son document d'orientation budgétaire pour l'année 1988-1989. Il s'agit d'un document de base qui permettra de préparer le budget de 1988-1989, présenté fin mai.

Le député Hamel, au sujet de l'année budgétaire 1987-1988 de l'Université, se dit heureux de constater l'amélioration notable de la situation financière de l'établissement.

Les nouvelles règles de financement du ministère de l'Enseignement supérieur ont permis, pour l'année en cours, dit-il, une augmentation du financement de l'Université de 1,8 million \$, pour sa croissance de clientèle.

De plus, une somme supplémentaire de 1,7 million \$ a été versée par le ministère pour le redressement de la base de financement de l'Université, les frais indirects à la recherche et le programme de médecine de famille.

De plus, M. Hamel a appris du ministre de l'Enseignement supérieur que les règles budgétaires de 1988-1989 seront sensiblement les mêmes que celles de l'année dernière.

Ainsi, dit le député de Sherbrooke, la situation financière de l'Université de Sherbrooke a toutes les chances de continuer à s'améliorer.

M. Hamel souligne que la gestion administrative de l'Université ainsi que l'ajout de certaines ressources supplémentaires ac-

compagnés de l'arrêt des coupures budgétaires sont les principales causes de l'amélioration de la situation financière de l'Université.

Université

L'Université de Sherbrooke a

déclaré hier se réjouir des sommes qu'elle a reçues, grâce à la répartition des 40 millions \$ supplémentaires qu'avait promis le ministre Claude Ryan.

Rappelant que les efforts de la communauté universitaire ont contribué à l'atteinte de l'équi-

libre budgétaire cette année, l'Université a déclaré que, grâce aux sommes additionnelles accordées par le ministère, elle garde ainsi espoir de conserver cet équilibre budgétaire l'an prochain bien qu'elle doive affronter une augmentation normale de ses dépenses.



Fièvre du hockey

Inspirés de la fièvre actuelle du hockey à la télévision, les jeunes Philippe Parenteau, Etienne Brodeur et Raphaël Rioux ont choisi l'allée de garage d'une résidence pour tenter d'imiter leurs idoles...

Faits divers

Penchant pour les cigarettes et le champagne

SHERBROOKE — Les voleurs ont un penchant de plus en plus marqué pour les produits de luxe mais il n'y a pas que les appareils électroniques et les bijoux qui y passent.

Le tabac en grosse quantité disparaît régulièrement dans les dépanneurs et les marchés d'alimentation depuis quelques mois.

Le dernier vol d'importance du genre a été constaté hier matin chez le grossiste en alimentation Presto Libre-Service, de

Et vlan... un coup de bâton sur la tête!

SHERBROOKE — Qui influence qui?

Voilà la question qui se pose après un incident qui a ponctué un match de fond de cour de hockey entre copains, sur une rue de l'Est de la ville.

Trois jeunes, un de dix ans et deux de 13 ans, s'amusaient à jouer au hockey.

A un moment donné, on a proposé de rendre légale la mise en échec.

Vol avec violence analysé à la loupe

SHERBROOKE — Les enquêteurs municipaux scrutent à la loupe les circonstances entourant un présumé vol avec violence perpétré vers 01h45, hier, à l'arrière d'une caisse populaire de la rue Bowen Sud.

Un employé de restaurant se rendait déposer les recettes du commerce dans la voiture quand

Coffre-fort vidé... sans être ouvert

FLEURIMONT — Des cambrioleurs ont mis la main sur une partie importante du contenu du coffre-fort de l'Auberge Royale, à Fleurimont, sans pourtant réussir à ouvrir la boîte blindée.

Ils ont d'abord démantelé le coffre de l'établissement hôtelier jusque dans le secteur Ga-

la rue Belvédère Sud, dont l'entrepôt a été visité par des voleurs.

On y a constaté la disparition de cartouches de cigarettes et de tabac pour une somme approchant les 7,000 \$.

Plus tôt en fin de semaine, des voleurs avaient mis la main sur une caisse de 12 bouteilles de Dom Pérignon, dans un établissement hôtelier de la rue King Ouest.

Le montant du vol s'élève à plus de 1,500 \$.

Dès la première mise en échec, la victime absolument pas contente du tout a répliqué en assénant un violent coup de hockey sur la tête du joueur jugé trop agressif.

Résultat: une entaille d'un pouce et demi sur le cuir chevelu.

Une plainte a été portée auprès de la Police municipale.

on l'a bousculé par en arrière, le temps qu'un cagoulard saisisse le sac contenant pour plus de 2,500 \$.

Même si le restaurant touché est une pizzeria, il n'y a ni de près ni de loin aucun lien avec le vol à main armée perpétré à la Pizzeria Rock Forest, samedi soir, en présence de clients.

lilpeau-Gosselin où il a été découvert de tôt matin hier.

Ne réussissant pas à forcer le coffre-fort, les voleurs ont utilisé du fil pour extirper par une fente le contenu de sacs de dépôt.

Ils auraient ainsi réussi à mettre la main sur près de 5,000 \$.

Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

Subvention à l'Ambulance St-Jean?

SHERBROOKE — Réunis en assemblée spéciale hier soir sous la présidence du maire suppléant Normand Brault (le maire Pelletier était à l'extérieur, à un endroit que ce dernier n'a pu préciser), les élus sherbrookoïses ont pris en délibéré une demande de subvention de 14,900 \$ qui permettrait à l'Ambulance St-Jean de la région estrienne de se doter d'une unité mobile de premiers secours. A l'invitation du con-

Radar de retour sur le boulevard St-François

Au sujet du maire Pelletier, et malgré son absence, le citoyen du quartier Est qui l'avait traité la semaine dernière de pantin a tenu à faire amende honorable. "Je viens ici pour vous remercier. Je dois dire que je suis très satisfait. Moins de deux jours

seiller Jean-Yves Laflamme, le responsable du service de premiers soins sollicitera également les autres municipalités. "Nous sommes prêts à faire un bout mais nous sommes tannés d'être seuls à payer", a-t-il exprimé. Le représentant de l'Ambulance St-Jean, Jean-Marie Croteau, a rappelé que des 8,000 heures de service offerts en 1987 dans la région, Sherbrooke a eu droit à elle seule à 82 pour cent du total.

après (la séance du conseil), il y avait des policiers sur le boulevard St-François pour faire du radar et il y en a qui vont se rappeler longtemps du billet d'infraction qu'ils ont mérité", a lancé le citoyen.

Équilibre budgétaire anticipé

Trois mois après le début de l'année, l'état des revenus et dépenses préparé en date du 25 mars dernier par le trésorier Robert Bachand, suivant les exigences de la Loi des cités et villes, permet de voir que l'on anticipe toujours l'équilibre budgétaire, à

131,5 millions \$. M. Bachand signale que ce n'est qu'au prochain trimestre, à la fin de juin, qu'il sera possible de dégager, après analyse des opérations, l'allure que prend la situation financière pour 1988.

FERMETURE

\$300,000.00
DE VÊTEMENTS DE QUALITÉ
À LIQUIDER!

50% À 80%

de réduction sur toute la
marchandise en magasin, incluant
les nouveaux arrivages d'été.

Les tailleurs **TOUT** doit être vendu!

léo laliberté

& fils ltée

88 nord, rue Wellington, Centre-ville, Sherbrooke
Stationnement municipal à l'arrière du magasin.
Service de réparation professionnel en sus.

VISA 36356

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Conversion de roulottes motorisées à St-Élie

par Michel MORIN
ST-ÉLIE-D'ORFORD — Une nouvelle entreprise spécialisée dans la conversion récréative et commerciale de rou-

lottes motorisées s'installera sous peu dans la municipalité de St-Élie-d'Orford. Visa Corporation, présidée par Lutz B.

Fisher et appuyé de trois actionnaires, Robert Jacques, Raymond Boutin et Jacques Brochu, offrira de l'emploi à une trentaine de personnes.

L'investissement projeté devrait atteindre les deux millions de dollars, une nouvelle qui réjouit grandement les administrateurs municipaux, dont le maire

Richard Gingras. "St-Élie-d'Orford connaît en ce moment un développement domiciliaire intéressant et un investissement de cette importance dans le secteur commercial ne peut que nous aider, d'émiette M. Gingras. Cette nouvelle entreprise devrait générer des retombées importantes et favoriser la venue de nouveaux résidents dans la municipalité."

Après, on s'occupera du marché américain", d'expliquer M. Fisher, lors d'une conférence de presse tenue, hier, à l'hôtel de ville de St-Élie-d'Orford.

intérieure de luxe, un appareil de télévision, un magnétoscope et un bureau de travail, pour ne nommer que ces éléments, ont été aménagés. Même si le carnet

de commande pour ce véhicule de type commercial n'est pas rempli, les promoteurs envisagent un avenir prometteur. Tellement promet-

teur que les dirigeants de Visa Corporation n'hésiteront pas un seul instant à agrandir leurs locaux si le besoin s'en fait sentir.

Ottawa devrait plus de 10 millions \$ aux travailleurs de la construction

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — A moins qu'il s'adresse à la Cour suprême, le gouvernement canadien se voit maintenant dans l'obligation de rembourser une somme évaluée à plus de 10 millions \$ à des milliers de travailleurs de la construction du Québec dont ceux de l'Estrie.

Dans un jugement rendu le vendredi 15 avril dernier et que vient de faire connaître le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CSN), les trois juges de la Cour d'appel fédérale ont été unanimes sur la question: les chèques que reçoivent les travailleurs de la construction à la veille de leur période de congé ne constituent pas des paies de vacances et ne peuvent être considérés comme des revenus par l'assurance-chômage.

Pour comprendre ce jugement, il faut connaître le fonctionnement de l'industrie de la construction. Il faut savoir, par exemple, que les travailleurs de la construction voient des sommes prélevées par l'OCQ à même leur ché-

que hebdomadaire afin de constituer un fonds qui leur est remis à la veille des périodes de vacances de Noël et d'été.

Durant ces deux semaines d'hiver et ces deux semaines d'été, en plus de chaque période de mise à pied temporaire, les travailleurs ont droit à l'assurance-chômage après les deux semaines d'attente annuelle.

Jusqu'à maintenant, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) jugeait que ces chèques constituaient des paies de vacances et non de l'épargne dont profite le travailleur.

Selon Janvier Cliche, président du Conseil central de la CSN à Sherbrooke, environ 3,000 travailleurs CSN-Construction étaient pénalisés à chaque année, depuis 1985.

C'est à partir de ces données que la CSN parle d'une somme de 5 millions \$ qui sera due à ses syndiqués et d'une somme de 10 millions \$ si on parle au nom de tous les travailleurs de la construction du Québec.

En Estrie seulement, le montant n'a pas été évalué. Chaque année, on y retrouvait une vingtaine de travailleurs qui contestaient la décision de la CEIC par l'entremise de la CSN mais leur nombre réel est nettement supérieur, précise M. Cliche.

Il révèle par ailleurs que la CSN étudie présentement le dossier de certains des travailleurs qui, pour les mêmes raisons, ont vu leurs prestations d'assurance-chômage interrompues entre 1982 et 1985.

Deux clientèles

Ces roulottes motorisées sont adaptées sur des chassis de 24 ou 27 pieds produits par Ford, General Motors et Chrysler.

Pour les véhicules récréatifs, tous les aménagements intérieurs ont été conçus de façon à offrir le confort nécessaire lors des longues randonnées.

"Les véhicules récréatifs, c'est réellement tout le monde qui peut en posséder. La valeur d'une motorisée demeure stable, il y a peu de dépréciation. D'ailleurs, nous avons déjà reçu quelques commandes", d'ajouter M. Fisher.

Les roulottes de type commercial offrent quant à elles tout l'équipement dont peut avoir besoin l'homme ou la femme d'affaires qui désire transiger et vendre un produit déterminé.

Outre une finition

Concours Printemps fleuri
Participez et gagnez 3000 \$ en prix!

Jusqu'au 19 juin, les CENTRES JARDIN DES SERRES ET PÉPINIÈRES GAGNON vous invitent à participer au concours "Printemps fleuri".

Tirage de 3000 \$ (1000 \$ par CENTRE JARDIN GAGNON) en valeur de bons d'achats sur produits ou services.

• Déposez vos coupons à l'un des 3 CENTRES JARDIN GAGNON.
• Participez autant de fois que vous le désirez.
• Aucun achat requis.

Règlements du concours disponibles aux CENTRES JARDIN GAGNON.

Une promotion en collaboration avec **la tribune**

2480, King Est Fleurimont 564-0044
4600, boul. Bourque Rock Forest 564-7884
989, Chid Coaticook 849-7934

CENTRES JARDIN
serres et pépinières
Gagnon BOTANIX

Jacques Lussier présidera l'Opération Nez Rouge

SHERBROOKE (ps) — M. Jacques Lussier, un homme d'affaires sherbrookois, a accepté la présidence de l'Opération Nez Rouge 1988, une campagne d'éducation et de prévention contre la conduite en état d'ivresse dans le temps des Fêtes.

Comme le message de prévention vaut pour chaque jour de l'année, les responsables n'omettent jamais une occasion de donner des nouvelles de Nez Rouge.

Le responsable des communications à l'Opération Nez Rouge, M. René Roy, souligne dans un communiqué que M. Lussier est un homme déjà fort impliqué dans sa communauté, ayant oeuvré ou oeuvrant dans de nombreuses associations, notamment à la Chambre de Commerce de Sherbrooke, au Bureau du tourisme et des congrès, au club Kinsmen.

M. Lussier succède à Jacinthe Dubé, Gilles Fontaine et Serge Racine, les trois premiers présidents de l'opération.

Outre les buts d'éducation et de prévention, Nez Rouge vise dans un troisième temps à recueillir des fonds pour la Fondation Athlètes dans le but d'assurer le développement de l'étudiant-athlète qui porte les couleurs du Vert et Or, d'un océan à l'autre.

Nouveau conseil

Parlant de la Fondation Athlètes, l'organisme a procédé à l'élection du conseil d'administration pour la prochaine année.

On retrouvera à ce conseil MM. Raymond Nadon, Earl Fitzgerald, Denis Custeau, Yvon Lamarche, Louis Vézina, Denis Lemay, Raynald Castonguay, David Farrar et Jacques Lussier.

Dans le but d'assurer une continuité au sein du conseil, la Fondation a confié des mandats de deux ans à Jacques Lussier, Raynald Castonguay, Earl Fitzgerald et David Farrar.

Objectif de 5,000 \$ atteint pour le Salon du livre de l'Estrie

SHERBROOKE (DD) — La soirée bénéfice organisée au profit du Salon du livre de l'Estrie a permis aux responsables d'atteindre leur objectif de 5,000 \$.

Près de 200 invités, principalement des gens d'affaires et de l'industrie, ont répondu à l'appel des organisateurs de cette soirée.

"On a voulu amasser des fonds, tout en actualisant notre mandat de promotion des auteurs et des livres", a expliqué Danielle Dupuy, directrice générale du Salon du livre de l'Estrie.

Cette soirée, une séance d'improvisation, mettait en vedette les comédiens Diane Jules, Danielle Bissonnette, Raymond Arpin et Hervé Philippe.

Danielle Bissonnette et Diane Jules ont également livré des extraits du monologue de Clémence Desrochers, "J'hais écrire".

Les organisateurs ont également procédé au lancement de trois ouvrages: "Les maillons de la chaîne", de Marcel Labonté, un ouvrage sur l'édification du Mouvement Desjardins en Estrie, "Fais de beaux rêves", de Yves Masson, une pièce de théâtre, ainsi que "Les chansons préférées d'Albert l'hippopotame", un livre-cassette de François Vaillancourt et Cathy Lopez.

Les organisateurs de cette soirée-bénéfice comptent répéter l'expérience l'an prochain.

Le Salon du livre, dont 1988 marque le 10e anniversaire, aura lieu du 12 au 16 octobre prochain.

UNE GRANDE OUVERTURE
JEUDI LE 28 AVRIL 1988
LES SALLES DE BAINS
FALRO
UN CHOIX DE STYLES
GRATUIT

LES SALLES DE BAINS
FALRO

Schémas d'aménagement de votre salle de bains et sessions de décoration sur place.
Un décorateur designer sera présent.
Vendredi le 29 avril
Samedi le 30 avril

SOYEZ DE LA FÊTE!
Visitez notre magasin et recevez un superbe gant de toilette.
(jusqu'à épuisement des stocks)

FALRO SHERBROOKE
Plomberie Gilles Henri Inc.
2670, rue King est
Fleurimont, (Québec) J1H 5H2
Tél.: (819) 564-2660

COUREZ LA CHANCE
de gagner un magnifique bain tourbillon d'une valeur de 1185 \$.
Le tirage aura lieu le 14 juillet 1988.
Complétez le coupon et déposez-le au magasin.
(règlements disponibles sur place)

NOM: _____
ADRESSE: _____
TÉL. RÉS.: _____ BUR.: _____

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits réservés par
carnet et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois
\$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États Unis et
autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois
\$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des
quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du
Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union interna-
tionale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne,
Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos
facilités de la Presse canadienne et ses agences affiliées sont autori-
sés à reproduire les informations de La Tribune.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN



Le ministère des Transports propose une solution à Windsor

par Claude CORRIVEAU

WINDSOR — Devenue épineuse depuis le début de la construction de la nouvelle usine Domtar à Windsor, la question de la circulation à l'angle des rues St-Georges et Principale nord pourrait être résolue au cours des prochaines semaines. Une étude du ministère des Transports aurait permis de trouver une solution.

C'est l'augmentation du trafic lourd qui a provoqué la prise de conscience de la part des autorités municipales qui ont transmis le dossier au ministère concerné. À la suite d'études de faisabilité, les experts du ministère des Transports proposent une solution qui devrait faciliter la circulation du trafic lourd qui enjambe la rivière St-François pour emprunter la rue Principale en direction sud.

La voie de droite (en provenance de Greenlay) sera éliminée. Ainsi, les deux voies qui permettent l'entrée dans la Ville de Windsor seront déplacées vers la gauche de façon à permettre aux véhicules lourds de pouvoir prendre un virage dans un rayon agrandi vers la Principale sud. Des modifications seront également apportées à l'intersection de la rue St-

Georges, aussi dans le but d'améliorer la circulation dans ce secteur.

Ces modifications devraient être faites dans les prochaines semaines.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

* Tous les postes provinciaux sont réservés également aux femmes et aux hommes.

OFFRE D'EMPLOI

Entreprise est à la recherche d'un candidat ayant une bonne compétence en dessin industriel et lecture de plans. Expérience non nécessaire.

Pour application vous présenter aux:

Toitures Techno Inc.
245, rue Pépin,
Sherbrooke, Qué. J1L 1X3
565-9037

(Photo La Tribune par Claude Corriveau)
Des modifications seront prochainement apportées à la signalisation de l'intersection St-Georges / Principale nord afin de faciliter la circulation, devenue difficile en raison de l'augmentation du trafic lourd depuis l'avènement de la nouvelle usine Domtar. La voie de droite (à gauche sur la photo) sera éliminée, pour garder deux voies d'entrée dont l'une plus large pour les camions qui tournent sur Principale sud.

DU JAMAIS VU!
LA VENTE
10 000 GM
EN
10 JOURS

DU 25 AVRIL AU 6 MAI 88

Tous les prix des voitures et des camions sont réduits **au maximum** sur **tous les modèles 88** en inventaire, chez tous les concessionnaires GM **À TRAVERS LE QUÉBEC.**



VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE
ROUILLARD AUTOMOBILES INC.
444, rue Binette, ASBESTOS, QC
(819) 879-5421
ADAM AUTOMOBILES INC.
541, rue Main Ouest, COATCOOK, QC
(819) 849-6304
P.L.C. CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
155, rue Angus Sud, EAST ANGLUS, QC
(819) 832-2434
POULIN AUTOMOBILE INC.
617, 1^{er} Avenue, C.P. 488, LA GUADELOUPE, QC
(418) 459-3462
DION CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
2200, rue Sherbrooke, MAGOG, QC
(819) 843-6571

DYSON & ARMSTRONG INC.
265, Principale Nord
RICHMOND, QC
(819) 826-3721
BROUILLARD AUTOMOBILE (1962) LTEE
2700, rue King Ouest, C.P. 2057
SHERBROOKE, QC
(819) 569-9941
BISSON CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
2257, rue Notre-Dame Nord, C.P. 849
THETFORD MINES, QC
(418) 335-7571
AUTOMOBILES VICTORIAVILLE (1981) INC.
3, rue Aqueduc, C.P. 307
VICTORIAVILLE, QC
(819) 752-5567

PONTIAC BUICK
COUILLARD AUTOMOBILES INC.
228, rue Main Est, COATCOOK, QC
(819) 849-2776
COOKSHIRE AUTOMOBILE (1979) LTEE
305, rue Principale Est, C.P. 309
COOKSHIRE, QC (819) 875-3346
F.R. DALLAIRE INC.
4196, rue Laval, C.P. 70, LAC MEGANTIC, QC
(819) 583-0110
CYR AUTO (MAGOG) INC.
1781, rue Sherbrooke, MAGOG, QC
(819) 843-3337
DUBOIS & FRÈRES LTEE
2194, rue St-Calixte, C.P. 244, PLESSISVILLE, QC
(819) 362-7377

POULIN PONTIAC BUICK (1986) INC.
335, rue Principale ST-HONORE, QC
(418) 485-6764
DE LUXE PONTIAC BUICK LTEE
1567, rue King Ouest, SHERBROOKE, QC
(819) 569-9351
LEBLOND AUTOMOBILES INC.
1163, Notre-Dame Nord, THETFORD MINES, QC
(418) 335-9113
THIBODEAU PONTIAC BUICK INC.
387, rue Notre-Dame Est, C.P. 978
VICTORIAVILLE, QC (819) 758-6448
DESAULNIERS AUTOMOBILES INC.
131, rue Principale Nord, WINDSOR, QC
(819) 845-2711

LES CONCESSIONNAIRES



Depuis neuf ans aux douanes des Villes frontalières

Le nombre de camions entrant au Québec a plus que doublé

ROCK ISLAND (MD) — Au cours des neuf dernières années, le nombre de camions entrant au Québec par les trois postes douaniers des Villes frontalières a augmenté de 225 pour cent, passant de 27.865 camions pour l'année 1979-1980 à 62.587 pour la dernière année fiscale 1987-1988 se terminant le 31 mars.

Cette forte augmentation, que l'on ne retrouve pas dans les autres catégories (autos, autobus, et voyageurs) est causée par plusieurs facteurs, dont le principal est le réseau routier aux États-Unis reliant l'autoroute 55 qui a été complétée au cours des dernières années.

Il y a aussi le fait que l'Inter-

tate 91 relie l'Interstate 93 aux États-Unis, créant ainsi un lien plus rapide avec Boston. Autre facteur déterminant: l'élimination des postes de péage sur l'autoroute des Cantons de l'Est.

Autobus

Pour la même période mentionnée précédemment, le nombre d'autobus entrant par les trois postes de douane a augmenté de 32 pour cent, passant de 1.436 à 1.887. Pour l'année 1987-1988, par rapport à l'année précédente, l'augmentation a été de seulement de 5 pour cent.

Le nombre d'autos entrant par le sud du Québec au cours des neuf dernières années a quant à lui augmenté de 45 pour cent, passant de 453.431 véhicules pour

l'année 1978-1979 à 656.326 autos pour l'année 1987-1988. En 1986-1987, le nombre d'autos a été de 588.287.

Aussi, le nombre de personnes traversant ces postes douaniers, dont le plus achalandé est celui de l'autoroute 55, a été de 1.484.628 personnes pour l'année 1987-1988, par rapport à 1.358.100 personnes pour l'année précédente, soit une augmentation de l'ordre de 10 pour cent. Par rapport à l'année 1979-1980, l'augmentation est de 28 pour cent.

En effectuant la compilation de tous les véhicules, on arrive avec 716.725 véhicules pour l'année 1987-1988 par rapport à 484.974 pour l'année 1979-1980, soit une augmentation de 48 pour cent. Par rapport à l'année 1986-1987, l'augmentation est de 10 pour cent.



Une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Richmond a permis de faire le point sur les travaux d'amélioration qui ont eu lieu cette année à l'aréna de Richmond. Ont participé à cette rencontre le

député de Richmond, Yvon Vallières, le directeur des loisirs Jacques Paquette, le président de Camoplast, Normand Carpentier, et le maire suppléant de Richmond, Guy Thibault.

Améliorations à l'aréna de Richmond

par Guy MARCHAND
RICHMOND — Grâce à la contribution du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de Camoplast et de la Ville de Richmond, des travaux d'amélioration d'envergure ont pu être exécutés au cours des derniers mois à l'aréna de Richmond.

Au cours d'une conférence de presse, la Commission des loisirs de Richmond a fait le point sur ces travaux et a révélé que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a fourni 40.000 \$, Ca-

moplast, 12.000 \$, et la Ville de Richmond, 14.000 \$.

Le solde des 160.000 \$ nécessaires à l'exécution des travaux a été fourni par des gens d'affaires, la Caisse populaire de Richmond et la Brasserie Molson. Un surplus accumulé de 40.000 \$ a également été mis à contribution, d'ajouter le directeur des loisirs, Jacques Paquette, en présence du député du comté de Richmond, Yvon Vallières, du président de Camoplast, Normand Carpentier, et du maire suppléant, Guy Thibault.

Les travaux ont consisté en l'installation d'un second com-

presseur, en la réfection des gradins, des bancs de punition et des bancs des joueurs et l'acquisition d'une surfaceuse.

Jacques Paquette a aussi révélé qu'un tournoi de hockey dont les participants seront les locataires de l'aréna se déroulera en fin de semaine. Cet événement permettra d'amasser des fonds pour le comité de l'aréna et la création d'une école de hockey pour les jeunes de la région animée par des entraîneurs compétents qui aura lieu du 22 au 26 août, soit deux semaines avant la date d'ouverture normale de l'aréna.

Arrêté pour exhibitionnisme à Magog

MAGOG — Des accusations d'exhibitionnisme ont été portées vendredi au palais de justice de Sherbrooke contre Michael Thomson de Magog, âgé de 29 ans, récidiviste bien connu des enquêteurs de la sûreté municipale de l'endroit.

Sur représentation du ministère public, le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a fixé à mardi l'audition de la requête en détention du prévenu. Le suspect est demeuré sous les verrous à la prison commune de Sherbrooke depuis son arresta-

tion survenue dans la journée de jeudi dernier.

Ce même jour peu avant 11 heures, répondant à une plainte déposée à la centrale, les policiers se sont rendus au collège St-Jean Bosco rue Sherbrooke. C'est à cet endroit qu'aurait été vu l'individu s'exhibant entièrement nu dans la salle des toilettes.

L'individu aurait décidé de déguerpier au moment même de l'arrivée des policiers. Pris en chasse par ces derniers, le suspect se serait alors réfugié dans un boisé situé entre les rues Maisonneuve et Champlain.

C'est là que les policiers ont réussi à maîtriser l'individu qui était toujours dans le plus simple appareil, faute d'avoir pu se rhabiller.

Décédé des suites d'un accident survenu dimanche à Ham-Nord

HAM-NORD (YR) — M. Pierre Garneau, âgé de 49 ans, de Victoriaville, a succombé hier matin aux blessures subies dans un accident de circulation survenu la veille à Ham-Nord.

M. Garneau a été transporté en ambulance à l'hôpital d'Arthabaska, à la suite d'une perte de contrôle. Il ne semblait pas gravement blessé, mais il a été gardé

sous observation. Son état s'est détérioré au cours de la nuit et il est décédé hier matin.

L'homme circulait seul dans son véhicule, sur la route 216, qui relie Ham-Nord à St-Adrien, vers 19h30, dimanche, lorsqu'il a perdu la maîtrise de l'auto, qui a quitté la route.

L'enquête a été confiée aux agents du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec.

Municipalités en bref

WINDSOR

(CC) — Le directeur de la Sûreté municipale, Denis St-Onge, participera au congrès annuel des chefs de police qui se déroulera à Gatineau du 26 au 29 juin.

La Ville défraiera le coût déjà prévu au budget du stage de formation d'un policier à l'Institut

CANTON DE MAGOG

(YR) — Les règlements de zonage, de lotissement, de construction et concernant les permis de certificats, au Canton de Magog, ont été approuvés par la population.

En effet, seulement dix personnes ont signé le registre pour demander la tenue d'un référendum sur le règlement 2-88, relatif au lotissement, alors qu'il fallait 441 signatures pour rendre la tenue d'un scrutin secret obligatoire.

Dans le cas des règlements 1-88 sur le zonage il n'y a eu aucune signature lors de la procédure d'enregistrement, et il en fut de même pour le règlement 3-88 réglant la construction et le règlement 4-88 ayant trait aux permis et certificats.

Les élus du Cantons de Magog

de police de Nicolet.

Des améliorations au réseau d'égout pluvial seront apportées sur la rue Principale nord. Ces travaux seront réalisés en même temps que des travaux exécutés dans le cadre du programme d'assainissement des eaux.

ont appuyé la demande de l'École de ski nautique du lac Memphrémagog, demandant d'être acceptée au programme Défi 88, dans le but de développer des activités nautiques, principalement le ski, auprès de la population de Magog et des touristes.

Les membres du conseil municipal ont reçu des requêtes de 37 contribuables qui demandent que les terrains situés sur le versant ouest du Chemin des Pères possèdent une superficie minimale de trois acres. MM. Normand Labbé et Jacques D'Aoust sont intervenus en faveur de cette mesure. Pour sa part, M. Guy Bureau s'est dit en faveur de la réglementation, à condition qu'elle ne s'applique qu'aux terrains situés entre la propriété de M. Normand Labbé, en direction d'Austin.

Lac-Mégantic a enregistré un excédent de 106,319 \$ des revenus sur les dépenses en 87

par Richard VIGNEAULT
LAC-MÉGANTIC — Le rapport financier annuel de la Ville de Lac-Mégantic indique qu'au 31 décembre 1987 la municipalité a enregistré un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 106.319\$.

797.005\$ au lieu des 235.000\$ prévus; les autres services rendus ont dépassé de 263.427\$ les prévisions alors que les paiements tenant lieu de taxes se sont élevés à 731.806\$ par rapport aux 656.095\$ anticipés.

Dépenses

Les dépenses de la Ville ont nécessité des déboursés de 5.410.782\$, une augmentation de 564.558\$ sur l'exercice précédent et une hausse de 1.222.161\$, soit 29,8 pour cent, par rapport aux prévisions 1987 de 4.188.621\$.

L'administration générale s'est accrue de 69.420\$ sur 1986 pour atteindre 671.605\$. La sécurité publique a coûté 506.635\$ comparativement à 457.903\$ pour 1986. Le transport routier s'établit à 738.733\$, soit 75.618\$ de plus que les prévisions. L'hygiène du milieu s'est accaparé

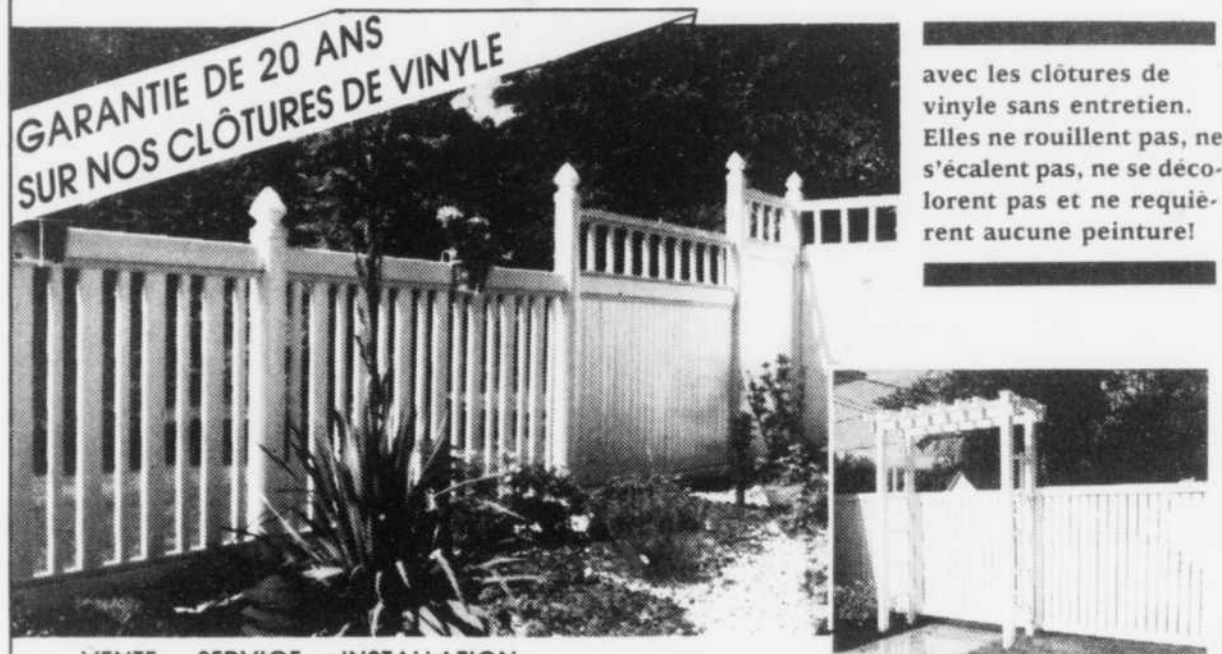
de 697.327\$, une hausse de 14,9 pour cent sur l'année précédente.

L'urbanisme et la mise en valeur du territoire a obligé des déboursés de 450.590\$, un bond de 273.862\$ sur 1986, et attribuable à la promotion et au développement industriels qui ont coûté 361.446\$, soit 306.297\$ de plus qu'à l'exercice précédent. Pour leur part, les loisirs et culture se sont chiffrés à 565.053\$.

Quant aux autres dépenses, elles ont totalisé 1.780.839\$, un accroissement de 797.389\$ sur les prévisions. Les dépenses en immobilisations en sont responsables avec une somme de 875.622\$, un saut de plus de 790.000\$ par rapport au montant initialement prévu.

La dette à long terme de la municipalité se situe à 3.800.763\$, à la baisse sur 1986 avec 4.136.618\$.

Vous avez le choix des clôtures... Optez pour le meilleur!



GARANTIE DE 20 ANS SUR NOS CLÔTURES DE VINYLE

avec les clôtures de vinyle sans entretien. Elles ne rouillent pas, ne s'écailent pas, ne se décolorent pas et ne requièrent aucune peinture!

VENTE — SERVICE — INSTALLATION

LOTURA TECH INC.

46 VANIER SHERBROOKE J1H 3H3 (819) 821-1534

J'aimerais recevoir, sans obligation de ma part,

- Davantage d'information sur vos produits de PCV sans entretien.
- Une estimation gratuite pour une clôture et des accessoires de jardin en PCV.

Nom _____ Adresse _____ Ville/Municipalité _____ Province _____ Code postal _____ N° de tel _____

SUPER FORME EN PRIMEUR

LE SYSTEME SUPERFORME

L'art de l'amincissement

Le système SUPERFORME est vraiment révolutionnaire. Il raffermi le corps tout entier, sans la fatigue musculaire qui est souvent la rançon des programmes conventionnels.

Par leur unique combinaison de mouvements répétitifs et d'exercices isométriques, nos sept appareils individuels raffermissent et amincissent différentes parties du corps. Leflot d'oxygène et la circulation accrue aident à réduire la cellulite. Les résultats sont presque immédiats.



1- LA TABLE DES JAMBES



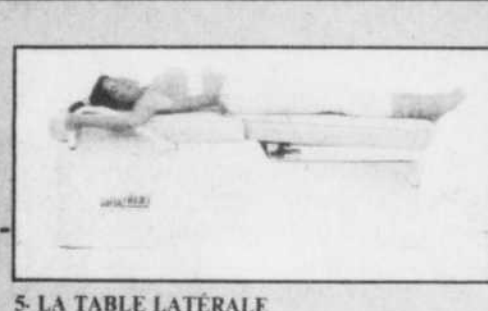
2- LA TABLE DES FESSIERS



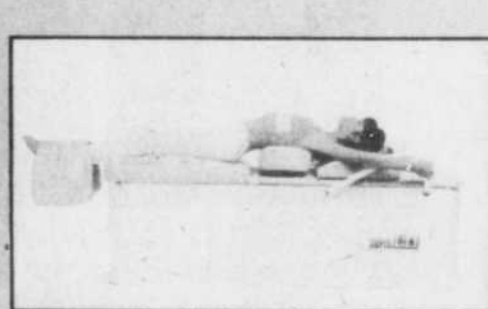
3- LA TABLE DES HANCHES



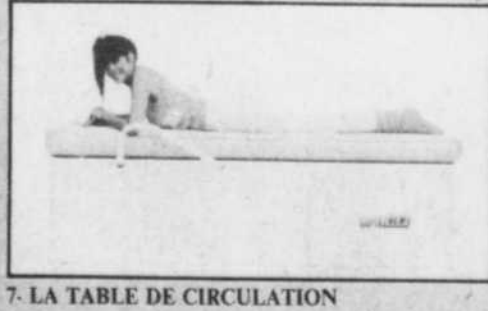
4- LA TABLE DES ABDOMINAUX



5- LA TABLE LATÉRALE



6- LA TABLE D'ÉTIREMENT



7- LA TABLE DE CIRCULATION

PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE



COMPLEXE ILLUSION inc. 67 King Ouest Suite 100 Sherbrooke, Québec J1H 1P1

SERGE BÉDARD directeur, superviseur

CENTRE SUPERFORME

770, rue Sherbrooke Magog 847-0107 Prop.: Claudette Gilbert



Centres Super Forme

OUVERTURE BIENTÔT

Clinique Marie Laforest

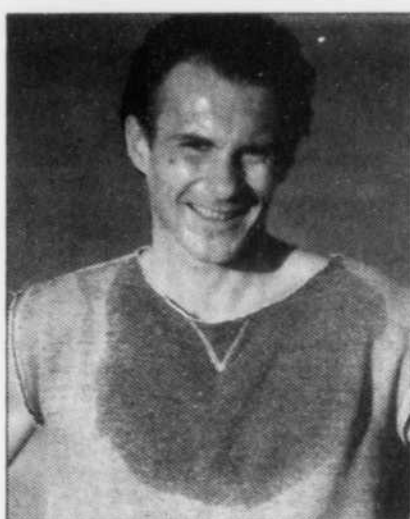
- Vente
- Service
- Equipements de santé et de bronzage
- Produits et pièces
- Ongles

1255, rue Conell Sherbrooke QC J1G 1M9 567-8691

CENTRE SUPERFORME

427, RUE ST-PIERRE DRUMMONDVILLE 478-3870

Franchise disponible B.M.L. Dist. Inc. • 566-5122



ÇA VOUS RAPPORTE, À VOUS!

NOUVEAU CHOIX DE SERVICES BANCAIRES.
MEILLEURE VALEUR.



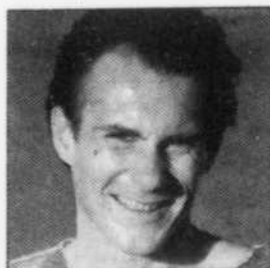
DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES AÎNÉS.

Si vous avez 60 ans ou plus, vous pouvez adhérer à notre **Programme privilège d'âge**. Vous serez alors exempté des frais liés aux transactions courantes et des frais mensuels de tenue de compte sur tous vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens ou américains.



DE NOUVEAUX AVANTAGES SANS FRAIS, POUR LES JEUNES.

Si vous avez 18 ans ou moins, vous pouvez adhérer à notre **Programme jeunesse**. Vous serez exempté des frais liés aux transactions courantes et des frais mensuels de tenue de compte sur tous vos comptes de dépôt personnels en dollars canadiens. Le **Programme jeunesse** s'applique également aux comptes en fidéicomis ouverts pour des enfants par leurs parents ou leurs tuteurs.



DE NOUVEAUX COMPTES PRATIQUES À FRAIS RÉDUITS.

Dès le 1^{er} juin, nous offrons deux comptes à frais réduits à nos clients dont les besoins bancaires sont restreints: le compte d'épargne pratique et le compte de chèque pratique.

LE DÉBUT D'UNE ÈRE NOUVELLE DANS LE SECTEUR BANCAIRE CANADIEN.

Le 1^{er} juin, la Banque de Montréal lancera le programme **Maxi-ServiceSM** et le programme **Maxi-Service orSM**. Ces deux nouveaux programmes offrent une gamme complète de services bancaires à frais mensuels fixes. Plus vous utilisez les services de la Banque, plus ces programmes sont avantageux pour vous.



Le programme **Maxi-Service** répond à la plupart des besoins bancaires courants. Vous pouvez effectuer un nombre illimité de transactions sur deux comptes en dollars canadiens, et vous avez accès à plus de 20 autres services.



Le programme **Maxi-Service or** vous propose un éventail encore plus vaste de services bancaires. Il vous permet d'effectuer un nombre illimité de transactions sur tous les comptes de votre choix, qu'ils soient en dollars canadiens ou américains, et vous donne accès à plus de 30 autres services bancaires.

UNE POLITIQUE DE FRAIS SANS SURPRISE.

La Banque de Montréal s'engage à ne pas modifier ses frais sur les comptes de dépôt personnels plus d'une fois par année. À l'avenir, tout changement de frais sera annoncé dans notre **Guide-conseil**, 60 jours avant l'entrée en vigueur du changement.

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT POUR PLUS DE DÉTAILS: NOTRE GUIDE-CONSEIL.

Ce guide pratique indique clairement comment tirer le meilleur parti de vos affaires bancaires. Il vous présente notre nouvel éventail de programmes de services bancaires afin que vous puissiez choisir celui qui répond le mieux à vos besoins.



Si vous voulez en savoir davantage sur la façon dont la Banque de Montréal est à la hauteur de vos besoins bancaires, rendez-vous dès aujourd'hui à n'importe laquelle de nos succursales et demandez le **Guide-conseil sur les services de dépôt personnels**.

Ou écrivez à l'adresse suivante:
Guide-conseil, Banque de Montréal,
129, rue St-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1L6

SM Marques de commerce de la Banque de Montréal.

« DE MEILLEURES FAÇONS DE FAIRE SA BANQUE »

St-Nicéphore interdit officiellement les pit-bulls

DRUMMONDVILLE (GP) — La municipalité de St-Nicéphore en banlieue de Drummondville vient de bannir officiellement de son territoire certains chiens d'attaque, soit les pit-bulls et les rottweilers. "C'est un règlement municipal qui a des dents", précise le promoteur de cette législation, M. Alain Cossette, un résident de

cette localité, dont une fille a été blessée par un pit-bull il y a quelques mois.

Le règlement de St-Nicéphore prohibe totalement la garde de pit-bulls et de rottweilers sur le territoire de la municipalité. Quant aux autres chiens d'attaque, parmi lesquels elle classe notamment les malamuts, la municipalité, sans les prohiber,

oblige les propriétaires à les tenir en laisse et à leur faire porter une muselière dans les endroits publics.

Les chiens vicieux et ceux qui ont blessé une personne ou un animal seront éliminés de façon sommaire, continue le règlement. Le document décrète également que constitue une nuisance tout chien qui jappe, hurle et

trouble la paix des voisins de façon anormale; tout chien d'attaque hors de son enclos; tout chien dont les excréments ne sont pas nettoyés et toute chienne en chaleur laissée sans surveillance.

Le règlement légifère également sur les taxes de chiens et impose des amendes aux contrevenants pouvant aller jusqu'à 150 \$ par jour d'infraction. La Fourrière municipale a été chargée par la municipalité de faire respecter cette réglementation.

Autres municipalités

Selon M. Cossette, les municipalités du Québec devraient se pourvoir de ce même règlement. Il dit avoir reçu plusieurs plaintes portant sur le danger que représentent les chiens d'attaque, en provenance de beaucoup de municipalités du Québec, en particulier de Fleurimont, près de Sherbrooke.

Produits pétroliers des Appalaches: remise forcée de 300,000 \$ au fisc

VICTORIAVILLE (RJ) — La compagnie Les Produits pétroliers des Appalaches Inc., établie au 80 de la rue St-Denis à Victoriaville, devra remettre l'importante somme de 300,000 \$ au fisc québécois, après avoir été reconnue coupable de fraude sur la vente de carburant.

La sentence a récemment été rendue au palais de justice d'Arthabaska par le juge Jean Dutil de la Cour des sessions de la Paix.

La plainte, qui avait été déposée par le ministère du Revenu du Québec, stipulait que l'entreprise victorivilloise avait omis de remettre au gouvernement le montant des taxes perçues sur les ventes de

carburant entre le 16 décembre 84 et le 16 septembre 85. Cette somme atteignait 239,200 \$ a indiqué hier M. Bertrand Bonin du ministère de la Justice.

Celui-ci a ajouté que la fraude fut découverte dans le cadre de la lutte contre les fraudes fiscales entreprise depuis un an et demi par le ministère du Revenu.

Manifestation contre la protection de la jeunesse

DRUMMONDVILLE (RJ) — Quelques parents et enfants ont tenu une brève manifestation en début d'après-midi hier devant les bureaux du Centre des services sociaux du Centre du Québec, rue St-Pierre, pour contester les abus commis par la protection de la jeunesse.

Il s'agissait d'une première démarche d'une nouvelle association à but non lucratif qui se définit pour l'instant comme une aide communautaire complètement autonome.

Membre fondatrice, Mme Denise Fernet a indiqué que les principaux buts de l'association sont de prévenir les dégâts que la protection de la jeunesse cause en

ne donnant pas suffisamment d'information sur les droits des parents et des enfants et d'informer ceux-ci de la marche à suivre lorsqu'ils sont rejoints par cet organisme.

L'association, a-t-elle ajouté, a aussi l'intention de s'élever contre les familles d'accueil qui obligent les enfants à travailler pour subvenir à leurs propres besoins

ou qui utilisent les enfants qu'ils gardent comme domestiques.



(Photo La Tribune par Richard Jean) L'association contre les abus de la protection de la jeunesse a tenu une première manifestation hier, devant les bureaux du CSSCQ.

Conférence sur les services au CLSC

VICTORIAVILLE — L'Association des consommateurs handicapés des Bois-Francs organise une conférence sur les services dispensés par des organismes du

milieu le 27 avril, à 19h30, au Centre local de services communautaires (CLSC) Suzor-Côté de Victoriaville.

Vol et incendie chez Bourret Transport

DRUMMONDVILLE — La Sûreté du Québec a été saisie hier matin d'un cas de vol et incendie chez Bourret Transport du Boulevard St-Joseph. Selon les informations obtenues, des voleurs seraient entrés dans l'immeuble et, n'ayant pratiquement rien trou-

vé, auraient mis le feu à des classeurs.

Ce sont les pompiers de Drummondville qui ont été appelés pour combattre les flammes. Les dommages ne seraient pas très élevés.

AVIS À TOUS LES CLIENTS

DE FOURRURE A. MARTIN & CO. Ltée

"ENTREPOSAGE"

FOURRURE MARTIN CONTINUE DE SERVIR SA NOMBREUSE CLIENTÈLE,

AU 161 WELLINGTON, N., SHERBROOKE

- TAUX AVANTAGEUX.
- CUEILLETTE À DOMICILE SANS FRAIS ADDITIONNELS, DANS TOUTE LA RÉGION.
- VOÛTE FRIGORIFIQUE ULTRA-MODERNE.

VOUS SERVIR EST TOUJOURS UN PLAISIR!

SIGNALEZ 569-2313

AU QUÉBEC, ON S'ENGAGE

CET ÉTÉ, JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DU PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Pour assurer au Québec une position de force dans l'avenir, il faut pouvoir compter sur une relève forte. Employeurs, il est temps de s'unir à nouveau et de contribuer à notre façon à l'avenir du Québec. Continuons l'effort entrepris avec tant de succès l'an dernier dans le cadre de la campagne *Place à la relève* en appuyant ensemble nos étudiants et étudiantes. Avec un emploi d'été, nous leur apportons un appui financier et une expérience pratique d'une grande valeur.

Dans chaque région on tentera de dépasser les résultats de l'an dernier. Participez à l'initiative *Relève 88* en faisant part de toute possibilité d'embauche aux membres de l'équipe du Placement étudiant à la direction du ministère de l'Industrie et du Commerce de votre région. Ils vous enverront des étudiants qui veulent réussir!

MARCEL BARIL

ROBERT LABINE

MARC LEFEBVRE

FRANÇOIS GILBERT

HERVÉ POMERLEAU

RAYMOND SIROIS

PIERRETTE LEBLANC

MICHELINE CROTEAU

NICOLE DIAMOND

JOCELYNE LEGARE

CLAUDE BEAUCHAMP

GUY SWARD

GILLES OUIMET

LOUIS MIGNEAULT
étudiant en communication

VALÉRIE DUPONT
étudiante en administration

INITIATIVE RELEVÉ 88

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC 1-800-463-2355 (QUÉBEC: 643-6965)

Gouvernement du Québec
Ministre délégué aux PME
Placement étudiant du Québec

AVEC UN FINANCEMENT À 3,9%*, CES VOITURES DES PLUS POPULAIRES VOUS EN DONNENT ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT!

Obtenez un financement à 3,9%
plus un climatiseur sans supplément.†
Faites votre choix!

FORD
TEMPO

FORD
TAURUS

MERCURY
TOPAZ

MERCURY
SABLE

Obtenez un financement à 3,9%
plus de l'équipement sans supplément.†
À vous de choisir!

FORD
ESCORT

Recevez une radio AM/FM stereo
electronique sans supplement.

FORD
MUSTANG

Profitez de ce groupe d'équipements sans supplement:
groupe verrouillage électrique • deux retroviseurs extérieurs à
telecommande électrique • radio AM/FM stereo electronique avec
lecteur de cassettes • programmeur de vitesse • jantes stylisées.

Obtenez un financement à 3,9%
avant qu'il ne soit trop tard sur une

MERCURY
TRACER

OU RECEVEZ 500 \$* EN ARGENT COMPTANT DE FORD
PLUS L'ÉQUIPEMENT SANS SUPPLÉMENT †

*Le financement à 3,9% est offert à l'achat des modèles neufs 1987-88 des voitures mentionnées ci-dessus. Le financement à 3,9% est valable sur le montant total financé, à la condition que le contrat soit d'une durée de 12 à 24 mois. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables, 6,9% de 25 à 36 mois, 7,9% de 37 à 48 mois et 9,9% de 49 à 60 mois. L'offre est en vigueur pour un temps limité et ne peut être combinée à l'offre de remise en argent. L'offre inclut la participation du concessionnaire. Tous les détails à votre concessionnaire Ford et Mercury participant.
† Les équipements sans supplément sont disponibles à l'achat des modèles 1988 Escort, Mustang, Tempo, Topaz, Taurus et Sable, spécialement sélectionnés et équipés d'un groupe Valeur plus. Certains concessionnaires peuvent



La qualité passe avant tout.

ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour la livraison immédiate. Visitez votre concessionnaire pour connaître les détails de cette offre d'une durée limitée. La taxe fédérale d'accise de 100 \$ sur le climatiseur n'est pas comprise.
‡ L'offre de remise en argent est offerte sur les modèles neufs 1987-88 des voitures ci-dessus mentionnées. Si vous le désirez, vous pouvez conserver la remise en argent de 500 \$ ou l'utiliser sur votre transaction. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. L'offre est en vigueur pour un temps limité et inclut la participation du concessionnaire. L'offre de remise en argent ne peut être combinée à l'offre de financement et n'est pas disponible pour les résidents de l'Ontario.

QUÉBEC

Enveloppe de 5 millions \$ pour aider les artistes de la "jeune relève"

MONTREAL (PC) — Une enveloppe de \$5 millions aidera des artistes de la "jeune relève", a annoncé hier le premier ministre Robert Bourassa.

"Beaucoup de jeunes artistes et créateurs au Québec connaissent une situation difficile", a-t-il souligné après avoir rencontré à son bureau montréalais la Coalition des arts et affaires culturelles.

Ce groupe de pression était représenté par la comédienne Catherine Bégin, le cinéaste Denys Arcand, le pianiste Louis Lortie, entre autres, à la conférence de presse donnée par M. Bourassa et la ministre Lise Bacon.

Pour 1988-89

Ces \$5 millions valent pour l'exercice 1988-89, a dit le chef libéral, et "la volonté politique est là" de les reconduire avec une même importance par la suite. Quoique cette sorte d'assurance peut relever du pronostic sportif, constate avec réalisme M. Bourassa.

L'affectation du montant sera bientôt précisée, avec les concours du ministère des Affaires culturelles. Au sujet de l'âge maximum de cette "jeune relève", M. Bourassa a répondu que c'est une des "modalités" à définir.

En principe, toutes les disciplines (cinéma, musique, théâtre, édition) sont admises. Et la danse ? Mme Bacon a répondu

que la nouvelle enveloppe pourrait servir "là où il y a un besoin de motivation financière" et qu'il existe "un dossier de la danse" au ministère.

En cinéma, l'aide pourrait prendre la forme de bourses, ou autre initiative gérée par la Société générale des industries culturelles (Sogic).

Statut fiscal

La semaine dernière, a par ailleurs indiqué M. Bourassa, un "accord de principe" est survenu quant à l'octroi d'un statut fiscal particulier pour les artistes interprètes, dans la foulée de la loi du statut de l'artiste, adoptée en décembre par l'Assemblée nationale.

Pour concrétiser ce statut fiscal, le gouvernement pourra éventuellement faire un effort équivalant à un autre \$5 millions, a dit M. Bourassa.

L'annonce d'hier répond en partie à une demande de longue date de la coalition: un pour cent du budget de l'Etat doit être consacré à la culture.

Pour le présent exercice, c'est 0,7 pour cent (contre 0,6 en 1987-88), de sorte que le premier ministre est confiant d'atteindre le cap d'un pour cent d'ici à trois ans.

Catherine Bégin a salué ce "choix de société en faveur des arts, une donnée essentielle" et ajouté que, jusque-là, "nous n'osions pas l'espérer". Denys Arcand, lui, a dit que cela témoigne d'une "ouverture d'esprit".

Marx reçoit une autre demande de remboursement de frais d'avocats

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice Herbert Marx vient de recevoir une autre demande de remboursement de frais d'avocats.

Depuis qu'on a appris que son ministère avait remboursé les honoraires des avocats d'Alliance-Québec en Cour suprême, c'est la deuxième demande officielle qui atterrit sur le bureau de M. Marx.

Cette fois, c'est l'avocat Jean F. Keable — ex-président de la Commission Keable — qui demande au ministre de rembourser \$38.796,10 que sa cliente, la Commissaire Louise Sauvé-Cuerrier, a dû assumer pour faire reconnaître ses droits.

La demande est publiquement et personnellement adressée au ministre Marx: "Nous donnons suite à l'invitation publique que vous avez vous-même lancée ces jours derniers", lit-on dans une lettre transmise hier au bureau de M. Marx.

La cliente de Me Keable est membre de la Commission municipale du Québec, poste où elle a été nommée en 1982 pour une période de 10 ans, après avoir été députée péquiste de Vaudeuil-Soulanges.

Plainte contre le Chronicle: la décision attendue cette semaine

MONTREAL (PC) — Le bureau des substituts du procureur général du Québec décidera cette semaine si la plainte déposée hier contre l'hebdomadaire Chronicle par l'Association des francophones de l'Ouest de Montréal sera autorisée.

Dans un télégramme envoyé hier, l'association a réclamé du ministre Herbert Marx l'autorisation de poursuivre le journal anglophone pour avoir publié le 13 avril dernier une lettre contenant des propos haineux à l'endroit des Canadiens français.

L'attaché de presse du procureur général, M. Herbert Marx, a fait savoir hier que la plainte serait étudiée par les substituts du procureur à Montréal et qu'une décision devrait être rendue cette semaine.

En décembre 1986, le ministre responsable André Bourbeau lui signifiait que son mandat se terminerait en 1987 — soit cinq ans avant terme. Mme Sauvé-Cuerrier a contesté et a gagné devant la Cour supérieure. Mais tous ses frais n'ont pas été remboursés.

Dans sa lettre, hier, Me Keable indique que si le gouvernement ne donne pas suite à sa requête, il intentera des poursuites civiles ou en vertu des Chartes (québécoise et canadienne) des droits et libertés, à moins que le gouvernement ne puisse démontrer qu'il a agi en toute bonne foi — ce dont doute Me Keable.

La semaine dernière, le bureau de M. Marx a reçu une première demande de remboursement de la part d'un notaire de Saint-Jérôme, M. Jacques Foucher.

M. Foucher réclame \$16.000 au ministère pour intenter un recours collectif au nom de 1,3 million familles québécoises qui s'estiment victimes de discrimination.

Au bureau du ministre, on indiquait hier que les deux demandes étaient à l'étude à la direction du contentieux.

Vendredi, l'avocat de Allan B. Singer, Me Joseph Magnet a indiqué à un quotidien anglophone qu'il avait également l'intention de demander un remboursement pour son client qui a contesté la Loi 101.

L'opposition péquiste a averti le ministre

en Chambre, la semaine dernière, qu'il recevrait un tas de demandes de remboursement, après que M. Marx eut déclaré qu'il avait remboursé la demande des avocats de Brown's et al. parce que ces derniers le lui avaient demandé.

Votre enfant mouille-t-il son lit?

FINI LE PIPI AU LIT
grâce au système **URINEX**

Méthode médicale reconnue (réflexes conditionnés).
Résultats probants de 2 à 3 semaines.
Service Orthopédique Sherbrooke

FERNAND GROLEAU
600, King est, 566-5551

Le nouveau patron de Téléfilm Canada veut demeurer à son poste longtemps

MONTREAL (PC) — Le nouveau directeur général de Téléfilm Canada, Pierre Desroches, a dit hier son ambition d'"y être le plus longtemps possible".

Ce poste, son ancien titulaire Peter Pearson et les problèmes financiers de la société d'Etat ont fait la manchette depuis l'an dernier. M. Pearson a quitté en octobre 1987, face à l'ingérence partisane du président Jean Sirois, lui aussi parti de Téléfilm, il y a deux semaines.

La boutade de M. Desroches a suscité les rires et on pouvait sentir la sympathie à son endroit parmi la centaine de cinéastes, producteurs, distributeurs et fonctionnaires venus le saluer.

Ancien vice-président de Radio-Canada, il a été présenté à ce public par la ministre des Communications Flora MacDonald, qui vient de le nommer directeur général de Téléfilm Canada.

"M. Desroches va assurer avec brio la direction de Téléfilm et saura appuyer l'in-

dustrie canadienne", a déclaré le ministre. Répondant à la question, le nouveau patron de la "banque" étatique du cinéma ne s'oppose pas, en principe, à ce que toute sorte de production bénéficie des participations de Téléfilm Canada, jusqu'aux feuilletons et variétés pour la télévision.

Michael Meighen?

Quant au président de Téléfilm, un poste où le titulaire ne doit pas se mêler de la gestion quotidienne comme le faisait M. Sirois, Mme MacDonald a signalé que le poste pourrait être comblé "d'ici à quelques semaines".

Est-ce que ce sera le conservateur notoire Michael Meighen ? Le ministre a paru surpris d'entendre ce nom et ajouté ne pas savoir s'il était effectivement en lice.



A en juger par les applaudissements, le nouveau directeur général de Téléfilm Canada, M. Pierre Desroches, semble bien accueilli à l'intérieur de cette société. A son côté, la ministre des Communications Flora MacDonald qui vient de le présenter.

A propos du projet de loi sur la distribution des films au Canada par des intérêts étrangers, annoncé en février 1987 déjà,

Mme MacDonald a dit espérer qu'il soit déposé aux Communes durant cette session.

Une question demeure, à savoir comment ce bill serait édulcoré face aux pressions des "majors" de Hollywood sur le gouvernement Mulroney.

Les hôpitaux demandent plus d'infirmières qualifiées et beaucoup mieux payées

MONTREAL (PC) — L'Association des hôpitaux du Québec a soumis, hier, un plan d'ensemble visant à régler les problèmes dans les services hospitaliers, plan qui repose avant tout sur un plus grand nombre d'infirmières qualifiées et beaucoup mieux payées.

Devant l'urgence de la situation et parce qu'un hôpital ne peut fonctionner sans infirmières en nombre suffisant et ayant des qualifications adéquates, l'AHQ demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, que les infirmières soient plus nombreuses et mieux payées, que le pourcentage de celles qui sont de niveau universitaire soit substantiellement augmenté et qu'il y ait plus de postes permanents.

Selon l'AHQ, la situation du marché des infirmières se détériore sans cesse et cela depuis plusieurs années. "Malheureusement, on n'a encore pris aucune mesure correctrice sérieuse", a dit hier le vice-président exécutif et directeur général de l'association, M. Jacques-A. Nadeau, en rendant public le document d'une soixantaine de pages intitulé

L'infirmière, force vive du centre hospitalier.

Recyclage

L'association estime que pour rétablir le marché, l'influx annuel pour les prochaines années devrait se situer à 2.000, soit entre 500 à 600 infirmières de plus par année qu'actuellement. On ne peut toutefois espérer une augmentation du nombre des nouvelles diplômées avant 1991 et même 1992. Une méthode efficace à court terme, suggère l'AHQ, serait d'opter pour le recyclage d'infirmières auxiliaires à raison de 500 par année pour une durée de quatre ans et ce, dès janvier 1989.

De plus, dit-on dans le document, la proportion d'infirmières au niveau universitaire devrait être substantiellement augmentée pour atteindre un objectif minimum de 30 p.c. des effectifs totaux pour l'an 2000. En 1987, 7,8 p.c. des infirmières non cadres possédaient un baccalauréat ou plus.

Conséquemment, la proportion des admissions au cégep et au baccalauréat de base devrait être ajustée dès septembre 1989, précise le

document de l'AHQ qui fait aussi état de la nécessité d'améliorer la transition formation-travail par l'implantation d'un internat obligatoire de six mois tant pour les cégepiennes que les bachelrières de base et ce, à compter de la fin de l'année 1989.

"Cela donnerait à l'étudiante-infirmière la possibilité d'intégrer adéquatement ses connaissances et développer les habiletés professionnelles requises pour l'exercice de ses fonctions, en un mot, pour être pleinement opérationnelle", précise M. Cléroux dans Artère, le journal de l'association livré de mai 1988 dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Au chapitre des conditions de travail, l'AHQ demande que la structure salariale des infirmières en centres hospitaliers soit améliorée de façon appréciable pour que la rémunération tienne compte davantage des inconvénients inhérents au secteur hospitalier et que la complexité des tâches et le niveau de responsabilité dans certaines unités de soins, tels les soins intensifs et l'urgence soient adéquatement compensés.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF: \$114,950.50

DONNONS GENEREUSEMENT 50IÈME ANNIVERSAIRE



Ulric Chagné
président d'honneur de la campagne

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Mme Francine Dufresne,
présidente de la section Sherbrooke

562-8869

P

Comment peut-on tenir une conversation intéressante, sans être au fait de l'actualité? Lisez La Tribune et soyez d'agréable compagnie. Composez le 564-5466 et demandez-leur de vous faire parvenir cette source de renseignements.

25039-BTV

Cette réclame est publiée grâce à la générosité de


LA JOURNÉE
29 AVRIL

25¢ par assiette sera remis à la Société can. du cancer.

Chez Charlie

"C'est là que ça se passe"

Coin King et Jacques-Cartier — Coin King et Camirand



CHOIX IMPRESSIONNANT CHEZ GM!

Véhicules admissibles	Remise en espèces de 500 \$*	Climatisation sans supplément ^{††} <small>Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, selon le tableau ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise</small>	Boîte automatique sans supplément ^{††} <small>Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.</small>	Rabais de 500 \$ ^{††} <small>Rabais de 500 \$ pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.</small>
CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD	Remise en espèces de 500 \$ plus		✓	OU ✓
CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	Remise en espèces de 500 \$ plus	✓	OU	✓
PICK-UP CHEVROLET S-10 GMC S-15	Remise en espèces de 500 \$ plus	✓	OU	OU ✓

*Remise en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés avant la fermeture des bureaux le 31 mai 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire.
^{††}Offre valable pour les achats au détail. Le concessionnaire ne dispose pas toujours de tous les véhicules en stock pour livraison immédiate. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.

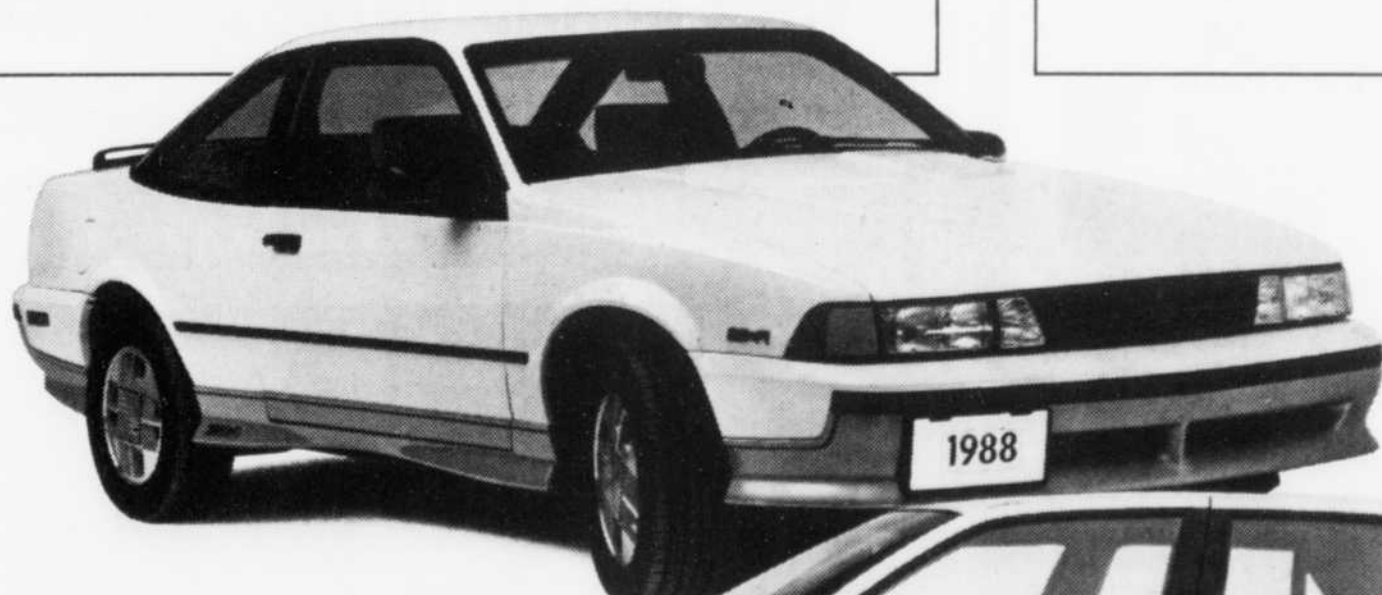
Encore des choix impressionnants.

Remise en espèces de 500 \$*

- CHEVROLET CAMARO, BERETTA
- PONTIAC FIERO, FIREBIRD, GRAND AM
- OLDSMOBILE FIRENZA, CUTLASS CALAIS
- BUICK SKYHAWK, SKYLARK.

Remise en espèces de 400 \$*

- CHEVROLET SPRINT •
- PONTIAC FIREFLY



CHEVROLET CAVALIER Z24

PONTIAC TEMPEST LE



Dépêchez-vous d'apporter cette annonce chez votre concessionnaire GM.

Consultez votre concessionnaire GM participant pour vous renseigner sur les programmes de stimulation correspondants destinés aux parcs et s'appliquant à certains modèles.



ARTS

Révélation en marge du 30e Salon du livre d'Asbestos

Une série de télé sur le patriote Papineau

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La société Radio-Canada, en collaboration avec une chaîne de la télévision française, produira une série de six épisodes d'une heure sur la vie du patriote Louis-Joseph Papineau.

C'est ce qu'a dévoilé le scénariste de la série, Louis Caron, lors d'une entrevue accordée à La Tribune dans le cadre du 30ième Salon du livre d'Asbestos.

La recherche historique de la série télévisée a été confiée à l'ex-ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugeois, tandis que la réalisation sera assurée par le cinéaste Michel Breaud.

La série, qui devrait prendre l'antenne en 1991, nécessitera des tournages dans l'État américain du Vermont et en France, où Louis-Joseph Papineau a dû s'expatrier après la défaite des patriotes en 1837.

Sans connaître le budget exact de cette récente série sur l'ex-premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier.

Outre ce projet, le prolifique raconteur travaille présentement à la rédaction de son troisième tome des *Fils de la liberté*.

Du journalisme pratiqué au Nouvelliste de Trois-Rivières à l'agent de communication pour des ministères provinciaux, Louis Caron a touché à toutes les facettes de l'écriture, et plus récemment à la

première série de Lance et compte.

Il aura passé une année complète en compagnie du journaliste sportif Réjean Tremblay et du réalisateur Jean-Claude Lord, pour écrire les douze premiers épisodes de la série consacrée à notre sport national.

Invité à commenter la deuxième série après les succès inespérés remportés par tous les personnages entourant le National de Québec, le scénariste soutient que ce sont les exigences de la co-production avec la France et la Suisse qui ont obligé ses concepteurs à bifurquer vers le hockey international.

"L'influence de la France et de la Suisse a été omniprésente dans la deuxième série, soutient M. Caron. Le scénario original des trois séries prévoyait l'ascension, le sommet et la déchéance d'un joueur de hockey, et

non tous ces voyages à travers le monde".

Engouement pour le livre

Tradition bien établie dans la région de l'Or Blanc, la 30ième édition du Salon du livre d'Asbestos aura encore cette année attiré les amateurs de bonne lecture.

En moins de trois jours, il se vend en temps record pour quelque 10,000 \$ de littérature, à Asbestos. De son côté, la bibliothèque municipale hérite d'une risette sur les ventes jouant autour de 1,000 \$ pour de nouvelles acquisitions.

Cet engouement est tel que le Salon du Livre est devenu une formalité dans les us de la population orblanoise. Quant à savoir les raisons de ce succès, un membre du comité organisateur, Denis Morel, comme tous ses confrères, est à court d'explications superflues dans les circonstances.

D'un écran à l'autre...
Par Pierrette Roy

Un Droit de parole "radio-canadien"

Les émissions d'affaires publiques n'accaparent pas, cette saison, une très grande partie des budgets des différentes chaînes de télévision. Pourtant, comme pour réparer son "erreur" (?), voilà que Radio-Canada lance, à la veille même de compléter sa programmation régulière et de lancer sa saison estivale, une nouvelle émission, *Divergences*, qu'elle présente le dimanche matin à 11h juste avant *La semaine verte*.

Pourtant, dans un premier temps, on parle d'une série de cinq épisodes au cours desquels seront suscités des débats de fond portant sur des sujets épineux, des débats animés entre spécialistes auxquels ont l'opportunité de réagir des participants en studio intéressés par les questions abordées.

Et, à y regarder de près, même si les spécialistes sont isolés du public et regroupés au centre du studio, la formule ressemble étrangement à celle que nous offre depuis plusieurs années déjà Radio-Québec avec son *Droit de parole*. A la différence près que la deuxième émission peut se satisfaire d'une Claire Lamarche qui, incidemment, abat un excellent boulot, alors que la première doit compter avec une double animation, celle de Denise Bombardier, qui prend en charge les spécialistes, et Gaston L'Heureux qui s'occupe du "vrai monde", la première étant présentée au générique comme l'animatrice et la deuxième comme le co-animateur.

D'ailleurs ici, la tâche respective qui a été confiée à chacun est tout à fait représentative des deux approches qui leur sont caractéristiques: élitiste pour la première et populaire pour la deuxième.

On peut cependant s'interroger sur cette alliance pour le moins curieuse, destinée à descendre Mme Bombardier de son piédestal et à la rendre plus accessible à nous tous, ô communs mortels que nous sommes?

Du moins, l'entreprise, qui n'a rien de vraiment neuf ni

dans sa formule, ni dans ses thèmes, ressemble fort à une tentative pour vérifier la possible popularité d'une Denise Bombardier dont les dernières apparitions télé n'ont pas été très réussies.

Et elle n'a pas changé! Brillante, même très brillante est-elle restée, on la retrouve encore tout aussi "empesée" qu'elle l'était dans *En tête*, par exemple, mais manifeste enfin dans *Divergences*, pour la première fois, une faiblesse toute humaine: celle de perdre un peu de sa belle assurance, privée de son éternel "écran-pupitre" et n'ayant, pour se donner une contenance, qu'un seul petit tabouret sur lequel elle semble avoir d'ailleurs du mal à rester en place. Ouf, elle est humaine elle aussi!

Quant à la formule, aussi



Denise Bombardier

éminents puissent être les invités spécialistes chaque semaine, il pourrait être enrichissant de laisser un peu plus la parole à l'auditoire dont les interventions, au cours des deux premières émissions consacrées à la langue et à l'accès à l'université, ne manquaient pas d'a-propos. L'affrontement entre spécialistes entre eux et spécialistes et auditoire ne pourrait à mon sens qu'enrichir encore davantage le débat.

La prochaine émission aura pour thème "Les médecins ont-ils encore la vocation?"



Un des membres du comité organisateur du Salon du livre d'Asbestos, Denis Morel, en compagnie de l'écrivain Louis Caron.

Echos du monde artistique

Texte sherbrookois à Montréal

Le Théâtre d'aujourd'hui de Montréal présentera, à compter de demain soir 27 avril et jusqu'au 21 mai le texte du Sherbrookois Hervé Dupuis *Fugues pour un cheval et un piano* dans une mise en scène de Alain Fournier.

Mettant en vedette

les comédiens Eric Brisebois et Hubert Gagnon, cette pièce en sept mouvements traite d'amour filial et d'amour paternel à travers les retrouvailles entre Michel, âgé de 18 ans, et Benoît, son père, pianiste célèbre qui l'a délaissé depuis six ans.

Cette première in-

cursorion en dehors de la région pour l'auteur et professeur-fondateur de l'Option-théâtre de l'Université de Sherbrooke constitue pour Hervé Dupuis, qui vient de signer *Dédales*, un pas significatif dans son affirmation de plus en plus importante au niveau de l'écriture.

Danse et stage band

DRUMMONDVILLE — Pas moins de 45 personnes sur scène animeront cette année le spectacle annuel de la troupe de danse et du Stage Band du Cégep de Drummondville qui aura lieu les 26, 27 et 28 avril, à l'auditorium Georges-Dor.

Dans la première partie, la troupe dan-

sera sept pièces musicales sous le rythme endiablé des 20 musiciens du Stage Band.

La deuxième partie sera plus traditionnelle tandis que le tout sera couronné par une chorégraphie alliant la danse et la comédie dans un décor de "saloon". Le spectacle est

sous la direction artistique de Jocelyne Lefebvre et Josée Lampron.

MERCREDI SPÉCIAL \$3.50
BELVEDERE 1
Tel.: 562-3969 à 7h30
LE DERNIER EMPEREUR
BELVEDERE 2
Tel.: 562-3969 à 7h30
UN ZOO LA NUIT

Une présentation de La Tribune et Télé-7
CINÉMAS CINEPLEX ODEON \$3.50 MARDIS
GAGNANT DE L'OSCAR MEILLEUR ACTEUR MICHAEL DOUGLAS
WALL STREET EN VERSION FRANÇAISE
CINÉMA CAPITOL

LA POUPÉE DE PÉLOPIA
DU 28 AU 30 AVRIL 1988 À 20h30
Au Théâtre du Parc Jacques-Cartier.
L'ORDINAIRE
DU 5 AU 15 MAI 1988 À 20h30
À la Petite Salle du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.
Billets: \$5, 10\$ pour 1 spectacle
15\$ pour les 2 spectacles

Menu artistique

Ce soir, à 19h30, au restaurant Le Bateleur (242 rue Alexandre) de Sherbrooke, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, en collaboration avec la Société des écrivains de la Mauricie Inc., organise une dégustation "Déli-textes".

Au menu, les auteurs Guy Marchand, René Lord, Yves Boisvert et Huguette Bertrand. La rencontre sera suivie d'un échange animé par Agnès Bastin et René Lord.

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG
JIM CORCORAN
en spectacle, présenté par CIMO 106
29 et 30 avril 88, à 20h30
Billets en vente maintenant.
Rest. Les Trois Marmites à Magog
Café aux livres, 66, rue Alexandre, Sherbrooke.
Réservations: 847-0470 35582

Vous avez besoin d'une voiture?
Consultez les PETITES ANNONCES de
la tribune
564-0999
1209, 7e BTV

À l'horaire de Câble 11

MARDI 26 AVRIL 88

18H00: LA DIANETIQUE (Information sur cette science)

18H30: LA SANTE D'ABORD (Divers sujets sont traités par le Dr Comeau et ses invités)

19H00: POILS ET PLUMES (Chronique d'information sur les animaux)

19H30: JOURNÉE DE CLOTURE, SEMAINE DU MIEUX VIVRE
20H00: AU COEUR DE LA VIE (Information, divertissement s'adressant aux personnes du 3e âge)
20H30: PENSEE DU NOUVEL AGE (Etre reconnaissant pour ce que nous avons déjà)

21H00: TOWNSHIPS MAGAZINE (Actualités diverses offertes à la population anglophone)

22H00: A COMMUNIQUER

22H30: AUTRE MONDE (Chronique portant sur la solidarité internationale)

23H00: REFLETS D'ART (Chronique d'information culturelle)

ON LIT LA TRIBUNE POUR EN SAVOIR PLUS
11220-87M

LA MAISON DU CINÉMA
TINAMER
GILLES VIGNEAULT • LOUISE PORTAL
SARAH-JEANNE SALVY
7h00
Marcello Mastroianni
1 Apiculteur
7h10
LE CRI DE LA LIBERTÉ
8h45
Les Mois d'Avril sont Meurtiers
9h30

FAMOUS PLAYERS 500\$ les JOURS de SEMAINE
Demi Moore THE SEVENTH SIGN
Dudley Moore Kirk Cameron Mon Père C'est Moi
BEETLEJUICE

OUVREZ GRAND VOTRE IMAGINATION!
...à des millions de couleurs créées par l'ordinateur
SICORAMA
DANS L'OUEST
FERRONNERIE IDÉALE Inc.
DANS L'EST
FERRONNERIE IDÉALE Inc.
SUPER ALKYDE FINI PERLE 24,99\$
SUPER LATEX FINI SEMI-LUSTRE 23,99\$
SUPER LATEX FINI VELOURÉ 23,99\$
SUPER LATEX POUR PLAFONDS FINI MAT 18,99\$